

Avant Propos



Ce deuxième Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement de la République Islamique de Mauritanie (UNDAF) pour la période 2009-2010 s'inscrit dans le cadre de la Réforme des Nations Unies dans le but de garantir une plus grande synergie et complémentarité des interventions des agences, fonds et programmes du Système des Nations Unies et accroître l'effet multiplicateur de leur contribution au développement du pays.

Il constitue ainsi une réponse commune du Système des Nations Unies aux problèmes de développement identifiés à travers plusieurs analyses communes de situation, dont celles menées dans le cadre du suivi des progrès vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement 2005 et celles effectuées dans le cadre de l'actualisation du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP).

Il constitue également le cadre de planification des activités de développement du Système des Nations Unies et comprend un ensemble logique de résultats et stratégies communes de coopération, ainsi qu'un mécanisme commun de suivi-évaluation et un cadre estimatif de besoins en ressources.

Le défi commun pour le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie et l'Equipe de pays des Nations Unies sera d'améliorer la tendance afin que des progrès significatifs soient réalisés en vue d'approcher les Objectifs du Millénaire pour le Développement en 2015.

Sur la base des priorités nationales reflétées dans le CSLP, en se référant aux avantages comparatifs du SNU et les leçons et enseignements tirés de la mise en œuvre de l'UNDAF précédent (2003-2008), le Système des Nations Unies, pour la période 2009-2010, articulera ses interventions autour de trois axes : la bonne gouvernance, la démocratie et l'Etat de droit sont promus et renforcés dans la perspective du développement social et économique durable; l'accès des groupes pauvres et vulnérables à des emplois et revenus décents est amélioré sur la base d'une croissance inclusive et non discriminatoire; le droit à la survie, au développement et à la protection des populations vulnérables, particulièrement les femmes, les jeunes, et les enfants, est mieux assuré à travers un accès permanent et équitable à tous les services sociaux de base.

La mise en œuvre de l'UNDAF 2009-2010 s'effectuera dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la pauvreté (CSLP 2006-2010), et à laquelle tous les partenaires au développement du pays apportent leur contribution. Dans ce processus, le rôle du Gouvernement est primordial, comme il est responsable de la mise en place d'un cadre régulateur, de la coordination, de la mobilisation des ressources, du ciblage des bénéficiaires, ainsi que du suivi-évaluation.

A cet égard, le Système des Nations Unies confirme son engagement à rester à l'écoute du Gouvernement et à adapter, le cas échéant, le cadre de ses interventions.

— Engagement de l'Equipe de Pays



La République Islamique de Mauritanie s'est engagée avec conviction dans un processus de développement tendant à renforcer la prospérité et le processus de démocratisation au bénéfice de tous ses citoyens, égaux en droits et en devoirs. Elle situe ses orientations politiques actuelles et les perspectives de son avenir économique et social dans l'esprit des Conférences, Sommets et instruments des Nations Unies relatifs aux Droits humains, ainsi que dans celui de la Déclaration du Millénaire et des huit objectifs de développement qui s'y rattachent et auxquels elle souscrit pleinement.

Aussi, nous soussignés, Représentants des Agences, Fonds et Programmes des Nations Unies constituant l'Equipe de pays, nous nous engageons à soutenir le Gouvernement dans la mise en œuvre de ses priorités nationales en faveur de la lutte contre la pauvreté, afin d'obtenir des résultats tangibles en faveur de l'amélioration des conditions de vie de la population mauritanienne.

En nous appuyant sur un leadership national et un partenariat étendu à la société civile et autres acteurs du développement, nous nous engageons également, dans le respect du mandat de chacune des organisations que nous représentons, à mettre en œuvre le Plan Cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour la République Islamique de Mauritanie en collaboration avec les autres partenaires du développement, selon les trois axes suivants :

- 1. D'ici 2010, la bonne gouvernance, la démocratie et l'Etat de droit sont promus et renforcés dans la perspective du développement social et économique durable;
- 2. D'ici 2010, l'accès des groupes pauvres et vulnérables à des emplois et revenus décents est amélioré sur la base d'une croissance inclusive et non discriminatoire;
- 3. D'Ici 2010, le droit à la survie, au développement et à la protection des populations vulnérables, particulièrement les femmes, les jeunes, et les enfants, est mieux assuré à travers un accès permanent et équitable à tous les services sociaux de base.

Mme Cristina Boelcke Directrice, Division régionale de la coopération, PNUE Mr Amadou Samaké Représentant résident a.i PAM Dr Lamine Cisse Sarr Représentant résident OMS

Mr Dramane Haidara Directeur a.i. BIT/Dakar Mme Diene Keita Représentante résidente UNFPA Mme Anne-Marie Deutschlander-Roggia Représentante résidente UNHCR Mr Edmé Koffi Représentant Résident ONUDI/Dakar

Mr Radisav Pavlovic Représentant résident FAO Mr Philippe Quéau Représentant de l'UNESCO pour le Maghreb Mme Narjess Saidane Représentante Résidente Adjointe PNUD

Mr Christian Skoog Représentant résident UNICEF M. M. Béavogui, Directeur Division Afrique I, FIDA Mme Maria Do Valle Ribeiro Coordonnatrice Résidente du SNU en Mauritanie

Résumé



Le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) fixe des objectifs de résultats concrets et ambitieux aux agences des Nations Unies en République Islamique de Mauritanie pour la période 2009-2010. Cette période a été déterminée en fonction de la programmation nationale, en particulier la mise en œuvre du prochain Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté qui s'annonce en 2010.

L'UNDAF est le fruit d'un processus participatif entre le Gouvernement, les Partenaires Techniques et Financiers, la société civile et les agences, fonds et programmes du SNU résidents et non-résidents en Mauritanie. Il repose sur les orientations politiques du Gouvernement, s'inscrit dans la perspective des objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et se fonde sur une appréhension partagée de la situation du pays, nourrie entre autres par les analyses produites lors de l'évaluation du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté 2002-2006, le Rapport sur les Progrès dans la mise en œuvre des OMD en Mauritanie (2005), ainsi que de la formulation du Cadre Stratégique pour la Lutte contre la Pauvreté (CSLP) 2006-2010.

L'UNDAF constitue l'expression claire, cohérente et coordonnée de l'aide des Nations Unies pour le développement en faveur de la Mauritanie et met en place les conditions favorables à la collaboration entre les agences, fonds et programmes des NU et les partenaires au développement. L'UNDAF 2009-2010 retient 3 axes :

- 1. D'ici 2010, la bonne gouvernance, la démocratie et l'Etat de droit sont promus et renforcés dans la perspective du développement social et économique durable;
- 2. D'ici 2010, l'accès des groupes pauvres et vulnérables à des emplois et revenus décents est amélioré sur la base d'une croissance inclusive et non discriminatoire;
- 3. D'Ici 2010, le droit à la survie, au développement et à la protection des populations vulnérables, particulièrement les femmes, les jeunes, et les enfants, est mieux assuré à travers un accès permanent et équitable à tous les services sociaux de base.

Les trois résultats UNDAF sont complémentaires aux actions menées par les autres partenaires, ils sont solidement ancrés sur une ou plusieurs priorités nationales, et ont été choisis en fonction des avantages comparatifs du Système des Nations Unies. La définition de la matrice des résultats et les effets UNDAF et de Programme qui en découlent est le produit d'un processus hautement participatif et se base sur les principes de la gestion axée sur les résultats, d'une approche basée sur les Droits Humains, et de la durabilité au niveau environnemental.

L'équipe de Pays du SNU, sous la coordination du Coordonnateur Résident, sera responsable de la mise en œuvre de l'UNDAF, qui décrit les rôles et responsabilités de chaque agence. Plusieurs des activités décrites dans l'UNDAF seront mises en œuvre sous forme de programmes conjoints. Un cadre de suivi-évaluation permettra de suivre l'évolution des résultats de l'UNDAF lors des revues et évaluations menées conjointement avec le Gouvernement.

Les thèmes du Genre, l'Environnement et la Jeunesse ont été définis comme étant transversaux et seront donc systématiquement pris en considération dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'ensemble des activités entreprises dans le cadre du présent UNDAF. La Mauritanie étant un pays à

haut risque d'incidence de catastrophes naturelles, une attention particulière a également été donnée à la prévention et la réponse aux catastrophes.

L'équipe de Pays du SNU estime qu'environ 128 305 739 USD seront nécessaires pour la contribution des Nations Unies à l'atteinte des résultats UNDAF. Ce montant inclut les ressources propres des agences du SNU actives en Mauritanie et les ressources que ces agences, avec l'appui du Gouvernement, espèrent mobiliser à partir de sources extérieures.

— Sigles et abréviations

ACF	Action Contre la Faim	MFPMA	Ministère de la Fonction Publique et de la
ADRA	Adventist Development and Relief		Modernisation de l'Administration
	Organisation	MIN	Ministère de l'Intérieur
AECI	Agence Espagnole de Coopération	MJ	Ministère de la Justice
	Internationale		
AFD	Agence Française de Développement	MJS	Ministère de la Jeunesse et des Sports
ANDC	Association Nationale pour le	MPFEF	Ministère Chargé de la Promotion
	Développement et la Culture		Féminine, de l'Enfance et de la Famille
ANED	Association Nutrition et Développement	MS	Ministère de la Santé
ARV	Anti Rétroviraux	NDI	National Democratic Institute
BAD	Banque Africaine pour le Développement	OCHA	Bureau de coordination des affaires
BID	Banque Islamique de Développement		humanitaires
BIT	Bureau international du travail	OIM	Organisation internationale pour les
BM	Banque mondiale		migrations
CBMT	Cadre Budgétaire à Moyen Terme	OMD	Objectifs du millénaire pour le
CCA	Bilan Commun de Pays	0.00	développement
CR	Croix Rouge	OMS	Organisation mondiale de la santé
CNDH	Commission Nationale des Droits de	ONG	Organisation non Gouvernementale
open i	l'Homme	ONS	Office National de la Statistique
CPSSA	Commissariat chargé de la Protection	ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies de
001 D	Sociale et de la Sécurité Alimentaire	000	lutte contre le Sida
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la	OSC	Organisations de la Société Civile
D OFFI	pauvreté	PAM	Programme alimentaire mondial
DOTS	Traitement de Courte Durée sous	TdH	Terre des Hommes
DATI	observation Directe	UNDAF	Plan cadre des Nations Unies pour l'Aide
EAU	Emirats Arabes Unis	DANIE	au Développement
FADES	Fonds Arabe pour le Développement	PANE	Plan d'Action National pour
E4.0	Economique et Social		l'Environnement et le Développement
FAO	Fonds des Nations Unies pour	DAILID	Durable
CENIII	l'alimentation et l'agriculture	PNUD	Programme des Nations Unies pour le
FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies	DTC	développement
FIDA	Fonds international pour le développement	PTF	Partenaires Techniques et
ELM	agricole	CNIDC	Financiers
FLM	Fédération Luthérienne Mondiale Fonds Monétaire International	SNDS	Stratégie Nationale de Développement de
FMI GTZ		SNU	la Statistique Système des Nations Unies
HACT	Coopération Technique Allemande		
паст	Approche Harmonisée pour le Transfert de Paiements	TIC	Technologies de l'Information et de la
IDH		UE	Communication
KSA	Indice de développement humain Kingdom of Saudi Arabia	UNDG	Union européenne United Nations Development Group
MAE	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage	UNESCO	United Nations Development Group Organisation des Nations Unies pour
MCRP	Ministère Chargé des Relations avec le	UNESCO	
MCKI	Parlement et de la Société Civile	LINIEDA	l'éducation, la science et la culture
MDAT	Ministère de la Décentralisation et de	UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la
MDAI		UNHCR	population Haut Commissariat des Nations Unies
MDE	l'Aménagement du Territoire Ministre délégué auprès du Premier	UNTICK	pour les réfugiés
MDE	Ministre, chargé de l'Environnement	UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
MDG-F	Millennium Development Goals	UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies
MDG-1	Achievement Fund (Espagne)	CIVITIM	pour la femme
MEN	Ministère de l'Education Nationale	USAID	United States Agency for International
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances	COMID	Development
MEIFP	Ministère de l'Emploi, de l'Insertion et de	USD	Dollar des Etats-Unis
	la Formation Professionnelle	VIH/Sida	Virus Immunodéficitaire Humain-
		, 111 _/ Orda	Syndrome Immunodéficitaire Acquis
		WV	World Vision

Sommaire



I. Introduction	2
II. Effets UNDAF	5
Effet 1 de l'UNDAF	7
Effet 2 de l'UNDAF	9
Effet 3 de l'UNDAF	11
III. Partenariat et ressources	13
IV. Mise en œuvre	14
V. Suivi-évaluation	17
ANNEXES	
Annexe 1. Matrice des résultats	18
Annexe 2. Cadre de suivi-évaluation	29
Annexe 3. Calendrier de suivi-évaluation	58
Annexe 4. Tableau des ressources par agence et par effet Programme	62

I. Introduction



L'UNDAF 2003-2008 était le premier programme harmonisé qui cadrait la réponse du SNU en Mauritanie aux priorités définies par le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP 2001) et fondées sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

L'actualisation **CSLP** du (2006-2010),l'élaboration d'un Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT) global, aligné sur le CSLP, et l'engagement pour le suivi et la mise en œuvre de la Déclaration de Paris, constituaient autant d'opportunités pour augmenter l'efficacité de l'aide à travers l'harmonisation, l'alignement et la mobilisation de ressources pour le pays. L'organisation avec succès du cinquième Groupe Consultatif pour la Mauritanie en décembre 2007 a été l'occasion pour les partenaires techniques et financiers, dont le SNU, d'annoncer leur engagement et soutien considérables du point de vue stratégique, technique et financier couvrant largement les gaps de financement identifiés dans le cadre du CBMT global.

Arrivant à terme de l'UNDAF 2003-2008, le Système des Nations Unies (SNU) en Mauritanie avait décidé d'opter pour un UNDAF de transition de deux ans (2009-2010) permettant ainsi d'harmoniser son cycle de programmation avec le prochain cycle national du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté pour la période 2011-2015. A ce titre, l'UNDAF de transition servira également de tremplin pour le prochain UNDAF (2011-2015).

A la lumière de la durée relativement courte de cette période de transition, ainsi que la participation active de la part du SNU aux travaux analytiques menés dans d'importants exercices tels l'actualisation du CSLP, l'élaboration du CBMT, la revue à mi-parcours de l'UNDAF, ainsi que le rapport sur le progrès dans la mise en œuvre des OMD en Mauritanie,

l'Equipe de Pays ne l'a pas jugé opportun de mener un processus de Bilan Commun de Pays (CCA) intégral.

Le développement du présent UNDAF de transition a été entamé en novembre 2007 avec un atelier de conception de l'UNDAF. Lors de cet atelier, les participants avaient identifié les défis et stratégies nationaux, les réponses potentielles de l'Equipe de Pays sur le plan programmatique, les avantages comparatifs de l' Equipe de Pays dans ces domaines, les questions clé et plans pour y répondre, ainsi que les parties prenantes engagées dans le processus. L' Equipe de Pays avait également élaboré un calendrier pour la préparation de l'UNDAF de transition.

Les priorités de développement national, définies dans le CLSP 2006-2010, renforcées par l'analyse appuyée par le SNU et les autres partenaires au développement, constituent le point de départ de l'UNDAF. En concertation avec ses partenaires, l' Equipe de Pays est tenue de se concentrer sur 3 à 5 priorités nationales pour lesquelles les effets escomptés de l'UNDAF constitueront un système de soutien collectif.

Une autre étape importante dans le processus d'élaboration de l'UNDAF était la tenue d'un atelier de prioritisation stratégique à la fin du mois de mars 2008. Cet atelier a été marqué par une participation active et efficace de la part du Gouvernement mauritanien, malgré évènements chevauchement avec d'autres importants qui étaient à l'agenda. participants à l'atelier avaient confirmé et davantage affiné les propositions de matrices préparées par les groupes thématiques au sein du SNU.

Ces matrices, qui comprennent les axes de collaboration future, les effets programme pays, ainsi que les produits (extrants) escomptés,

avaient été élaborées en réponse aux défis et opportunités auxquels la Mauritanie doit faire face, en s'alignant aux priorités telles définies dans les cadres nationaux, et en fonction des avantages comparatifs du SNU, dont :

- Son statut unique et sa neutralité
- Son mandat en matière de droits humains
- Sa capacité de plaidoyer et de renforcement des capacités
- Son rôle central dans la lutte contre le VIH/SIDA
- Son aptitude spécifique à protéger les groupes vulnérables

Les principaux défis identifiés sont la croissance et la réduction des inégalités, la soutenabilité de la dette, ainsi que l'aménagement du territoire. La réponse à ces défis doit principalement tenir compte :i) une très forte exigence populations de voir leurs conditions de vie s'améliorer, renforcement et 11) le consolidation de l'état de droit, iii) des ressources humaines limitées et des institutions nouvelles, iv) la disponibilité des ressources financières (chute de la production pétrolière) et v) une conjoncture internationale morose couplée à des hausses exceptionnelles des prix des céréales sur le marché international, caractérisée par l'augmentation exponentielle des prix des hydrocarbures.

Cet exercice de programmation s'opérait dans un contexte politico institutionnel favorable, marqué par la volonté politique affirmée de renforcer les institutions démocratiques et de lancer des programmes de réformes administratives, économiques et sociales, avec la volonté de prendre des mesures de renforcement de l'unité nationale.

L'accélération de la croissance tout en stabilisant le niveau macro-économique étant la priorité du pays, le Gouvernement mauritanien soulignait que les politiques nationales doivent néanmoins s'ancrer dans la sphère des pauvres, en mettant davantage l'accent sur le CSLP, la sécurité alimentaire et les micro-finances. Par ailleurs, ce Plan Cadre devrait cibler non

seulement le milieu rural, mais également les zones périurbaines où existent des poches de vulnérabilité extrêmement importantes. L'économie nationale étant basée sur l'extraction des ressources naturelles, une attention particulière est également à donner à l'environnement que ce soit dans son aspect politique, humain ou physique et naturel.

Ainsi, au terme de l'atelier, trois axes de coopération ont été retenus, à savoir :

- Premier axe: la création d'un Environnement favorable
- Deuxième axe : le développement du Capital humain
- Troisième axe: l'accès aux Services sociaux de base

A l'issue de l'atelier, trois groupes de travail ont été constitués autour de ces axes, chargés d'affiner les matrices et de préparer des propositions d'un plan et calendrier de suiviévaluation. Un nouvel atelier tenu pendant la troisième semaine d'avril, a permis de davantage affiner ces documents ensemble avec la contrepartie nationale, en particulier pour ce qui concerne les indicateurs de performance, les sources de vérification, le rôle des partenaires, les ressources financières nécessaires, ainsi que le zonage géographique des interventions du SNU.

Un consultant a été chargé d'élaborer le narratif et de compiler les produits des différents ateliers, tout en assurant leur cohérence et leur conformité avec les lignes directrices telles qu'émises par l'UNDG. Le présent document a fait l'objet d'une pré-validation par les chefs d'agence résidentes et non-résidentes, le Gouvernement mauritanien, ainsi que les partenaires techniques et financiers, avant sa transmission au service de contrôle qualité régional de l'UNDG et les directeurs régionaux des agences. Ayant incorporé leurs remarques, l'UNDAF 2009-2010 a été formellement signé en juin 2008.

L'annexe 1 présente la matrice des résultats UNDAF 2009-2010 tels qu'envisagés au moment de sa formulation. Le coût de la mise en œuvre de ces activités est estimé à un montant d'environ 128 305 739 USD, en partie financé à partir des ressources propres des agences du SNU, en partie à mobiliser avec l'appui du Gouvernement et des partenaires techniques et financiers. Un aperçu détaillé des ressources nécessaires par agence et par effet Programme se trouve en annexe 4.

Les mécanismes et indicateurs de suiviévaluation permettront d'apprécier l'atteinte des résultats de l'UNDAF. Ils sont décrits dans le tableau de suivi-évaluation présenté en annexe 2, parallèlement, le calendrier des activités de suivi-évaluation est repris dans l'annexe 3. Sur base de cet UNDAF, le Système des Nations Unies en Mauritanie sera en mesure d'apporter un appui direct à quatre des cinq axes d'intervention prioritaires du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté pour la période 2006-2010, à savoir :

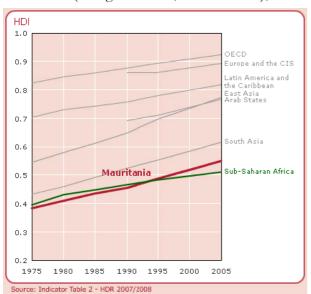
- L'Ancrage de la Croissance dans la Sphère économique des Pauvres
- Le Développement des Ressources humaines et Expansion des Services de base
- L'Amélioration de la Gouvernance et Renforcement des Capacités
- Le Renforcement du Pilotage, du Suivi, de l'Evaluation et de la Coordination

II. Effets UNDAF



Pays à 90% désertique et faiblement peuplé, la République Islamique de Mauritanie s'étend sur plus d'un million de km2 et ne compte qu'environ 2,9 millions d'habitants. Néanmoins, la démographie est caractérisée par une très forte croissance oscillant autour des 2,4% par an, ainsi que par une sédentarisation accrue et une fuite galopante des zones rurales vers les zones urbaines. Même si l'exploitation récente des ressources pétrolières a contribué à une croissance importante du Produit Intérieur Brut (PIB), cette évolution demeure non seulement en déséquilibre avec l'évolution démographique, son effet est sensiblement modéré par un taux d'inflation très prononcé.

Bien que le PIB par habitant ait plus que doublé depuis l'an 2000 (de 420 USD à 938 USD en 2007¹), la Mauritanie connaît un accès inéquitable aux richesses et une répartition inégale parmi la population, comme l'illustre l'indice de GINI qui stagne autour de 0.39. Bien qu'on observe une faible amélioration d'année en année, le taux de pauvreté demeure très élevé (46,7% en 2004). Ce constat se confirme par l'évolution de l'Indice de Développement Humain (IDH) qui était de 0.550 en 2005², classant ainsi la Mauritanie au 137ième rang sur un total de 177 pays. Certes, la position du pays en terme de développement est meilleure que celle de ses voisins subsahariens (Sénégal: 156ième, Mali: 173ième), mais



un certain nombre d'indicateurs clés (tels les taux de mortalité maternelle et infanto-juvénile) stagnent toujours à des niveaux inquiétants à 686/100.000 et 122/1.000 respectivement.

Cependant, la Mauritanie a enregistré des progrès significatifs dans beaucoup de domaines et se trouve au-delà de la moyenne pour les pays de l'Afrique sub-saharienne, comme l'illustre l'évolution de l'indice de Développement Humain sur la période 1975-2006 (voir tableau ci-dessous).

Ces tendances sont dues au fait que la Mauritanie considère depuis longtemps la lutte contre la pauvreté comme une priorité nationale. En effet, elle était l'un des premiers pays africains à l'avoir intégrée dans ses stratégies et politiques de développement.

Toutefois, le rapport sur le progrès dans la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) de juillet 2005 a émis un doute sur la capacité de la Mauritanie à être en mesure d'atteindre une grande partie de ces objectifs à l'horizon 2015. C'est ainsi que le Gouvernement de la Mauritanie, dans son deuxième Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) pour la période 2006-2010, plaide pour la mise en place des conditions qui permettent un développement économique et social durable, processus qui dépassera le cadre des OMD (2015) pour s'inscrire comme une étape dans une vision prospective de très long terme (2030).

Partant de cette vision, et sur base d'une estimation de la croissance économique annuelle de 10%, le Cadre Stratégique pour la Lutte contre la Pauvreté (CSLP), visait entre autres à ramener l'incidence globale et rurale de la pauvreté à respectivement 35% et 45% en 2010.

Les partenaires techniques et financiers se sont engagés à accompagner la Mauritanie dans la mise en œuvre du CSLP 2006-2010, tout en œuvrant à une plus grande harmonisation de leurs interventions, conformément aux principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide.

Cependant, les derniers chiffres et projections ne reflètent pas les taux de croissance économique projetés, risquant d'entraver encore davantage l'atteinte des OMD. En fonction des avantages comparatifs du Système des Nations Unies et en visant une forte complémentarité avec les interventions des autres partenaires de développement, le présent UNDAF s'engage à renforcer son appui au Gouvernement afin que ce dernier sera plus dans la mesure d'honorer son devoir d'atteindre ces Objectifs.

Solidement basés sur une ou plusieurs de ces priorités nationales, les trois effets UNDAF suivants ont été retenus :

- D'ici 2010, la bonne gouvernance, la démocratie et l'Etat de droit sont promus et renforcés dans la perspective du développement social et économique durable;
- D'ici 2010, l'accès des groupes pauvres et vulnérables à des emplois

- et revenus décents est amélioré sur la base d'une croissance inclusive et non discriminatoire;
- D'Ici 2010, le droit à la survie, au développement et à la protection des populations vulnérables, particulièrement les femmes, les jeunes, et les enfants, est mieux assuré à travers un accès permanent et équitable à tous les services sociaux de base

La définition de la matrice des résultats et les effets UNDAF et de Programme qui en découlent est le produit d'un processus hautement participatif et se base sur les principes de la Gestion axée sur les résultats, ainsi que l'approche basée sur les Droits Humains.

Les thèmes du Genre, l'Environnement et la Jeunesse sont définis comme étant transversaux et seront donc systématiquement pris en considération dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'ensemble des activités entreprises dans le cadre du présent UNDAF. La Mauritanie étant un pays à risque d'incidence de catastrophes naturelles, une attention particulière sera également donnée à la prévention et la réponse aux catastrophes.

Effet 1 de l'UNDAF:

D'ici 2010, la bonne gouvernance, la démocratie et l'Etat de droit sont promus et renforcés dans la perspective du développement social et économique durable.

Ce résultat vise entre autre l'atteinte des OMD 1 et 7 et s'inscrit dans 2 domaines d'intervention prioritaires du CSLP à savoir l'amélioration de la Gouvernance et renforcement des capacités (Axe 4) et le renforcement du pilotage, du suivi, de l'évaluation et de la coordination (Axe 5).

Bien que le taux de pauvreté recule d'environ 1 pourcent par an, une très grande partie de la population continue à vivre dans la pauvreté (46,3% en 2000, cfr rapport sur les progrès des OMD (2005)). Néanmoins, l'évolution de la diminution de la pauvreté est telle que l'atteinte de l'OMD 1, celui de la réduction de la pauvreté de la moitié entre 1990 et 2015, s'avère possible.

Toutefois, d'importantes disparités demeurent entre les populations urbaines d'un côté et les rurales et péri-urbaines de l'autre. Les inégalités ont par ailleurs tendance à s'approfondir. Dès lors, l'atteinte de cet effet UNDAF dépendra de la réussite de ses effets Programme portant sur l'amélioration des services publics)centralisés, la protection des droits vulnérables, ainsi populations que le développement des politiques basées sur les droits humains et l'accès aux ressources afin de réduire les disparités régionales et sociales. L'expérience, la neutralité et l'indépendance confèrent au Système des Nations Unies un avantage comparatif intrinsèque pour renforcer les capacités nationales dans ces domaines.

Effets Programmes de Pays:

- L'efficacité et l'efficience des institutions publiques centrales, décentralisées et déconcentrées sont améliorées
- Les droits des populations, notamment les plus vulnérables, sont mieux connus et protégés dans un environnement de bonne gouvernance et de dialogue social.
- Le cadre politique et administratif est en place pour la réduction des disparités régionales et sociales, contribuant à la réduction de la pauvreté

Un meilleur accès aux services publics sera obtenu à travers un renforcement des efforts déjà en cours en matière de la modernisation de l'administration, ainsi que la facilitation de l'accès des usagers à l'information et aux services de l'administration. Parallèlement. l'utilisation des approches participatives de gouvernance intégrant les dimensions droits environnement humains, genre et consolidée et élargie à d'autres wilayas et communes cibles dans le cadre du processus de régionalisation.

Dans le domaine de la bonne gouvernance démocratique et de dialogue social, le Système des Nations Unies oeuvrera à ce qu'il y ait une meilleure connaissance de la situation des droits humains, plus particulièrement chez les groupes vulnérables et que les dispositions internationales et nationales en la matière soient harmonisées et vulgarisées particulièrement auprès des décideurs. Dans le même esprit, le SNU entend fournir aux institutions judiciaires ainsi que le Parlement les outils et compétences requis pour qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle. Au cours du présent UNDAF, les agences onusiennes appuieront pleinement l'élaboration du nouveau CSLP pour la période 2011-2015 et veilleront à ce que ces objectifs se basent sur un consensus des principaux acteurs nationaux du développement.

Toujours dans l'objectif de la réduction de la pauvreté en Mauritanie, le SNU prévoit la mise en place d'un cadre politique et administratif permettant la réduction des disparités régionales et sociales. Dans ce domaine, il est envisagé de mener des activités afin que les politiques nationales de développement reflètent un ciblage effectif des groupes et zones les plus

vulnérables et soutiennent une croissance favorable aux pauvres. Parallèlement, le processus de programmation et de contrôle budgétaires sera renforcé pour une meilleure allocation des ressources nationales et de l'APD aux populations pauvres et vulnérables.

Effet 2 de l'UNDAF:

D'ici 2010, l'accès des groupes pauvres et vulnérables à des emplois et revenus décents est amélioré sur la base d'une croissance inclusive et non discriminatoire.

La Mauritanie connaît des cycles répétés de sècheresse et a une tendance lourde à la désertification. Ces déficits pluviométriques ou encore des catastrophes naturelles aigues comme des invasions acridiennes entraînent non seulement des crises alimentaires majeures, mais ont également déstructuré l'équilibre socio-économique traditionnel d'une société nomade qui était largement orientée vers des activités agropastorales.

La désertification est davantage accélérée par les facteurs anthropiques tels la surexploitation des ressources naturelles et l'urbanisation galopante. Les effets de la désertification, de la dégradation des sols et leurs conséquences sur l'eau et les superficies de terres arables illustrent clairement la corrélation entre la pauvreté et la dégradation de l'environnement. L'extrême vulnérabilité du pays est confirmée par l'Indicateur de Performance Environnementale (IPE 2006) qui classe la Mauritanie au 131ème rang sur 133 pays. Dès lors, et afin d'atteindre les OMD, il est également essentiel de relever les défis de la gestion durable des ressources naturelles.

Face à cet important défi, les agences des Nations Unies entendent contribuer à l'amélioration de l'accès des groupes pauvres et vulnérables à des emplois et revenus décents de manière durable. Pour l'atteinte de ce résultat qui s'inscrit dans les domaines d'intervention prioritaires de « l'amélioration gouvernance et le renforcement des capacités » et du « développement des ressources humaines et l'expansion des services de base» du CSLP et qui concourt entre autre à l'atteinte des OMD 1, 3 et 7, le Système des Nations Unies ciblera en particulier les groupes vulnérables, tels les femmes et les jeunes, et envisage de les appuyer dans les domaines de l'amélioration de l'accès aux emplois et revenus décents; d'assister à la mise en œuvre des politiques et stratégies d'accès aux droits; et d'oeuvrer à ce que la sécurité alimentaire soit assurée. Face aux effets des changements climatiques, désastres et la dégradation des ressources naturelles, le **SNU** prévoit également d'améliorer les capacités d'adaptation des populations vulnérables. La diversification des emplois et la génération des revenus des populations locales s'étendront également dans le domaine du tourisme durable et attractif à travers la protection et la valorisation du patrimoine culturel.

Effets Programmes de Pays:

- Les groupes vulnérables bénéficient d'un meilleur accès à des emplois et revenus décents
- Des politiques et stratégies d'accès aux droits sont mises en œuvre et assurent la protection et la participation des groupes vulnérables
- La sécurité alimentaire est assurée pour les populations vulnérables
- Les conditions de vie économiques et sociales des groupes pauvres et vulnérables sont améliorées dans un environnement d'accès croissant aux ressources naturelles et de leur gestion durable.

Dans le domaine de l'amélioration de l'accès à des emplois et des revenus décents, il est prévu de renforcer les mécanismes de gestion et de pilotage des problématiques d'emploi et de revenus, ainsi que de renforcer les opportunités de création d'emplois, de revenus et de formation, en particulier pour les populations

pauvres en zones rurales et peri-urbaines. Dans le même objectif, un appui particulier sera donné à l'insertion et la réinsertion des rapatriés et des habitants des Adwabas. La création d'emplois et davantage d'accès aux revenus, particulièrement dans les secteurs à haute intensité de main-d'œuvre tels la pêche et autres secteurs agro-alimentaires, seront également atteints à travers l'amélioration des capacités des entreprises et institutions en matière de qualité pour la promotion des exportations.

Afin que des politiques et stratégies d'accès aux droits soient mises en œuvre pour assurer la protection et la participation des groupes vulnérables, le SNU prévoit la vulgarisation et la promotion des droits humains suivant une approche culturellement sensible, ainsi que la promotion de la participation des groupes spécifiques (rapatriés, habitants des Adwabas et les jeunes) aux mécanismes et structures de gouvernance locale.

De même, les actions des agences onusiennes s'orienteront également vers le renforcement des outils et des compétences des institutions judiciaires pour la protection des droits humains, le renforcement des dispositifs de prévention des violences et discriminations contre les femmes et les enfants, la prise en charge des victimes, ainsi que le renforcement de la prévention du VIH/SIDA.

Dans le domaine de la sécurité alimentaire, les efforts du SNU viseront l'amélioration des capacités de production agricole et pastorale dans les zones vulnérables, ainsi que le renforcement des mécanismes d'accès des populations vulnérables aux produits alimentaires. Un autre objectif important à atteindre au cours du présent UNDAF sera la mise en place et l'opérationnalisation des

mécanismes d'analyse et de suivi de la situation alimentaire et de prévention de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Concernant l'amélioration des capacités d'adaptation des populations vulnérables face aux effets des changements climatiques, désastres naturels et la dégradation des ressources naturelles, l'attention s'orientera en particulier vers le renforcement des mécanismes de résilience des populations vulnérables, la restauration et conservation des écosystèmes tout en diversifiant et améliorant les revenus communautés locales, ainsi optimalisant leurs capacités et initiatives de gestion durable des ressources naturelles.

Le présent UNDAF vise également la protection et la valorisation du patrimoine culturel, afin d'aboutir à un tourisme durable attractif et la génération des revenus aux populations locales. Dans cet objectif, le SNU appuiera à l'identification de l'état du potentiel de développement des produits et services culturels, définition des la modalités d'intervention et de coordination et le renforcement des capacités nationales à créer et à promouvoir des entreprises culturelles. Parallèlement, des activités seront axées sur le renforcement des capacités et des moyens de gestion, de conservation et de valorisation du patrimoine culturel autour duquel des activités génératrices de revenus seront développées, expérimentées et diffusées.

Effet 3 de l'UNDAF:

D'Ici 2010, le droit à la survie, au développement et à la protection des populations vulnérables, particulièrement les femmes, les jeunes, et les enfants, est mieux assuré à travers un accès permanent et équitable à tous les services sociaux de base

Ce résultat concourt en particulier à l'atteinte des OMD 1, 2, 4, 5, 6 et 7, et s'inscrit dans l'axe prioritaire n°3 du CSLP «Développement des ressources humaines et expansion des services de base».

Dans ce domaine, les analyses montrent que les progrès demeurent trop lents, en particulier dans le secteur de la santé. Les taux de mortalité maternelle et infanto-juvénile restent préoccupants à 686/100.000 et 122/1.000 respectivement. De manière générale, le rapport sur le progrès des OMD en 2005 considère que les objectifs relatifs à la santé seront les moins probablement atteints d'ici 2015. Dès lors, il y a lieu de multiplier les efforts dans le secteur de la santé, ainsi que de mener des actions en matière de prévention et de stabilisation du taux de personnes vivant avec le VIH/SIDA.

Le SNU concentrera également ses actions sur l'amélioration de l'accès à l'eau potable et la diminution de la malnutrition où on continue à observer d'importantes inégalités, malgré des progrès significatifs dans ces domaines. Cependant, on a pu noter du progrès considérable dans les taux de scolarisation, la Mauritanie étant citée comme exemple au niveau international l'éducation des filles dans le primaire. Sous le présent UNDAF, les interventions dans le secteur de l'éducation se focaliseront autour de la consolidation des progrès, l'amélioration de la qualité de l'enseignement et du pré-scolaire, ainsi qu'une meilleure intégration dans le secondaire, en particulier pour les filles.

Effets Programmes de Pays:

- Les garçons et les filles, en particulier ceux handicapés et/ou issus de familles pauvres, bénéficient de conditions d'accès équitable à un enseignement préscolaire et primaire de qualité et achèvent au moins le premier cycle secondaire.
- Les femmes, les jeunes et les enfants, particulièrement ceux vivant en milieux rural et périurbain, bénéficient d'un accès meilleur à des services de santé et de nutrition de qualité.
- La situation de l'épidémie du VIH/SIDA est mieux connue, son impact sur les personnes infectées et affectées est réduit et la séroprévalence est stabilisée à moins de 1%.
- Les enfants et les femmes victimes des violences, d'exploitation, de discrimination et d'abus sont identifiés et bénéficient d'une prise en charge adéquate spécifique au même titre que les autres dans les services sociaux de base.
- Les communautés vulnérables bénéficient d'un meilleur accès à l'eau potable, conditions d'hygiènes/assainissement.

Le SNU continuera son appui à la Mauritanie, particulièrement en milieu rural et périurbain, à travers le renforcement des structures de santé offrant un continuum de services préventifs et curatifs adéquats et fournissant aux mères et/ou aux personnes en charge de ces enfants les informations et techniques nécessaires a une bonne prise en charge des maladies de l'enfant

au niveau de la famille et de la communauté. Au cours du présent UNDAF, les services de prévention et de prise en charge de qualité de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans seront rendus davantage accessibles à la population cible.

Une autre partie des activités dans le domaine de la santé se focalisera sur la diminution des risques encourus par les femmes en âge de procréer, particulièrement vivant en milieu rural et pauvre, avant la grossesse, au cours de la grossesse, de l'accouchement et du post-partum. Le SNU oeuvrera à une amélioration de l'accès aux services de santé de la reproduction, une meilleure connaissance des signes de danger de la grossesse, l'accessibilité aux services de prévention et de prise en charge de qualité de la malnutrition, ainsi que la prise en charge des femmes victimes d'invalidités suite à la grossesse ou à l'accouchement.

Concernant la lutte contre certaines maladies hautement endémiques, le SNU contribuera à une meilleure accessibilité de la population aux services de prévention et de traitement (en particulier du paludisme) et à l'assurance que les tuberculeux bénéficient de l'accès à la DOTS au niveau communautaire et dans les structures de santé. En matière de la prévention, l'objectif au terme de cet UNDAF est que les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans dorment sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide dans les zones endémiques.

Pour la période 2009-2010, le SNU vise également une meilleure connaissance de la

situation de l'épidémie du VIH/SIDA, une stabilisation de la séroprévalence à moins de 1%, ainsi qu'une réduction et stabilisation de l'impact de l'épidémie sur les personnes infectées et/ou affectées. Pour ce faire, il est prévu d'appuyer les stratégies et programmes, d'intégrer les services de dépistage, d'orientation et de suivi des femmes enceintes dans les centres de santé, d'améliorer l'accès aux ARV, la prévention, ainsi que la protection et l'accompagnement des personnes atteintes par le VIH/SIDA.

Les services sociaux de base seront également renforcés afin que les enfants et les femmes victimes des violences, d'exploitation, de discrimination et d'abus soient plus facilement identifiés et puissent bénéficier d'une prise en charge adéquate et spécifique.

Afin que les ménages vulnérables vivant en milieu peri-urbain et rural bénéficient d'un meilleur accès à l'eau potable dans des conditions d'hygiène favorables, le SNU s'engage à mettre en place des systèmes de sécurisation hygiénique de distribution et de stockage de l'eau potable de meilleure qualité.

III. Partenariats et ressources



L'Equipe de Pays du Système des Nations Unies estime qu'environ 128 305 739 USD seront nécessaires pour l'atteinte des effets UNDAF décrits dans la section précédente.

Les premières estimations indiquent que ces ressources seront distribuées par effet UNDAF de la manière suivante : 20 634 000 USD pour l'Effet 1 de l'UNDAF, 56 496 471 USD pour l'Effet UNDAF 2 et 51 175 268 USD pour l'Effet 3 de l'UNDAF.

Les montants prévisionnels ventilés selon chacun des effets de programmes et produits apparaissent dans la matrice des résultats en annexe 1, un aperçu des montants nécessaires par agence et par effet de programme étant repris dans l'Annexe 5. Il convient cependant de noter que les montants inscrits constituent des prévisions à titre indicatif et que les allocations définitives seront déterminées dans les documents de programmes et projets spécifiques de chaque agence contribuant à l'atteinte des résultats de l'UNDAF. Si propice, les budgets seront spécifiés selon le sexe et la couche d'âge.

L'UNDAF reposera sur une stratégie efficace de mobilisation des ressources auprès des partenaires bi et multilatéraux traditionnels du pays et sera un exercice mené tout au long du cycle de programmation. Il sera demandé aux donateurs bilatéraux de prioriser leurs appuis en faveur des programmes conjoints entre agences du SNU afin de maximiser leur efficacité, conformément à l'esprit de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide.

Des efforts de recherche de nouveaux partenariats seront également entrepris, en accord avec les autorités nationales, dans le cadre sous-régional et régional, avec les institutions susceptibles d'apporter leur contribution à la réalisation du programme, ainsi qu'en faisant appel aux mécanismes de coopération existants en faveur des pays en voie de développement.

Il est important de garder à l'esprit que chaque agence, reste responsable de sa programmation financière, et que les budgets sont préparés dans le contexte des documents de Programme approuvés pour ces institutions. L'UNDAF servira de référence pour des interventions constantes de plaidoyer visant à accroître le montant des ressources disponibles pour la réalisation des programmes de coopération, ou pour le financement d'actions nouvelles qui apparaîtraient comme prioritaires au cours de sa mise en œuvre. Le SNU valorisera à cet effet l'expérience pratique capitalisée en matière de coopération avec la République Islamique de la Mauritanie.

	Tableau des ressources indicatives de l'UNDAF 2009-2010 (en USD)	
Effet 1	D'ici 2010, la bonne gouvernance, la démocratie et l'Etat de droit sont promus et renforcés dans la perspective du développement social et économique durable	20 634 000
Effet 2	D'ici 2010, l'accès des groupes pauvres et vulnérables à des emplois et revenus décents est amélioré sur la base d'une croissance inclusive et non discriminatoire	56 496 471
Effet 3	D'Ici 2010, le droit à la survie, au développement et à la protection des populations vulnérables, particulièrement les femmes, les jeunes, et les enfants, est mieux assuré à travers un accès permanent et équitable à tous les services sociaux de base.	51 175 268
	Total	128 305 739

IV. Mise en oeuvre



Durant la période 2009-2010, le présent UNDAF constituera le cadre de référence des activités du SNU en Mauritanie. Pour atteindre les résultats attendus, il est important qu'un cadre institutionnel soit fonctionnel qui favorisera le dialogue avec la partie nationale, la concertation avec les autres partenaires au développement, et renforcera la coordination entre les agences du Système des Nations Unies, dans le but de promouvoir une approche harmonisée et une programmation conjointe.

Tout en capitalisant l'expérience passée, les mécanismes de gestion et coordination de l'UNDAF 2009-2010 ont été finalisés en janvier 2009, suite à la revue finale de l'antérieur UNDAF et à la retraite annuelle de l'Equipe de Pays. Ainsi, la coordination générale de la mise en œuvre de l'UNDAF s'insèrera dans le cadre des dispositifs existants dans le pays en matière de coopération au développement. A ce titre, un comité de pilotage sera mis en place par le Gouvernement. Il sera composé des membres des trois groupes ayant participé à la planification et à l'élaboration du document de l'UNDAF. Ce comité s'appuiera sur les mécanismes nationaux de coordination et de suivi-évaluation sectoriels, dont les agences du Système des Nations Unies sont membres, et sera entre autre chargé de constituer et d'évaluer le bilan des réalisations des produits et effets UNDAF et, le cas échéant, de décider sur d'éventuels ajustements au niveau orientations stratégiques. Le bilan servira également de base pour l'évaluation finale de l'UNDAF. Par ailleurs, le SNU oeuvrera à ce société civile sera également étroitement impliquée dans les mécanismes de mise en œuvre et de suivi.

Concernant la concertation entre le SNU et les autres partenaires au développement, elle sera réalisée dans le cadre des réunions périodiques entre les PTF et les Chefs d'Agence du SNU. La participation du Coordonnateur Résident et

des Chefs d'Agence du SNU à ces rencontres renforcera la complémentarité des actions des agences du SNU et celles des autres partenaires au développement.

En interne, le Système des Nations Unies fonctionne sous la coordination du Coordonnateur Résident, qui a également la tâche de gérer le fonctionnement de l'Equipe de Pays, d'identifier les opportunités et mener les actions appropriées en vue de tisser des relations, non seulement entre les membres de la famille des Nations Unies, y inclus les agences non résidentes, mais aussi avec les autres partenaires au développement.

L'Equipe de Pays, constituée des Chefs d'Agence du Système des Nations Unies, assurera la coordination et le suivi des activités de mise en œuvre de l'UNDAF. Elle sera chargée d'orienter et de catalyser toutes les activités opérationnelles du SNU, tout en stimulant la création et la mise en œuvre de programmes conjoints.

Toute programmation des ressources disponibles se fera autour de la matrice des Effets des programmes de pays pour assurer que l'équipe du SNU travaille ensemble de manière plus coordonnée.

Par ailleurs, en se fondant sur les expériences du précédent UNDAF, le SNU privilégiera et dégagera en priorité les domaines de programmation conjointe ou des programmes conjoints entre deux ou plusieurs agences. Dans ce cas, le processus d'élaboration des documents de programme de pays des agences sera mené autour d'un processus de réflexion commune et de contribution réciproque. Ces programmes feront nécessairement référence à l'UNDAF et indiqueront explicitement la contribution des interventions à la réalisation des objectifs qui y sont arrêtés. Avec l'élaboration des documents de programme de pays, les thèmes transversaux, le genre,

l'environnement et la jeunesse, feront l'objet d'une attention particulière dans chaque étape de la préparation et mise en oeuvre.

Le rôle et les tâches de l'actuel Groupe de Programme et de Suivi-Evaluation (GPSE) seront élargis afin d'appuyer la mise en œuvre opérationnelle de l'UNDAF, en particulier la formulation et la réalisation des programmes conjoints. Le GPSE, composé des coordonnateurs de programme des différentes agences, d'experts en S&E et de membres du Bureau de la Coordination, a pour rôle essentiel l'élaboration, la gestion générale et le suivi/évaluation de l'UNDAF; il rend compte à l'Equipe de Pays du Système des Nations Unies.

Pour permettre au GPSE d'appuyer la mise en œuvre et de suivre/évaluer les activités réalisées au titre de l'UNDAF 2009-2010, trois groupes de travail correspondant aux trois axes de l'UNDAF, à savoir (i) la bonne gouvernance et l'état de droit, (ii) l'accès des groupes pauvres et vulnérables à des emplois et des revenus décents et (iii) le droit à la survie, au développement et à la protection des groupes vulnérables, ont été créés.

Le mandat de ces groupes est le suivant:

- Assurer le suivi de la mise en œuvre des activités programmées au titre de l'axe concerné en utilisant notamment la matrice de résultats et le cadre de suiviévaluation de l'UNDAF et en menant sur le terrain des missions communes de suivi,
- Elaborer à l'attention du GPSE des rapports périodiques sur la mise en œuvre des activités programmées au titre de l'axe concerné, notamment en préparation des revues semestrielles et annuelles de l'UNDAF et de l'évaluation finale du Plan cadre,
- Evaluer les résultats de l'UNDAF dans les domaines des droits de l'homme et du genre,

- Appuyer le GPSE dans l'identification, la formulation et la mise en œuvre des programmes conjoints, dans les domaines couverts par l'axe coordonné,
- Elaborer le (ou les) axe(s) correspondant(s) du prochain UNDAF 2011-2015
- Identifier les besoins en renforcement des capacités des partenaires et les appuis nécessaires, notamment pour ce qui a trait à la mise en œuvre de l'axe de l'UNDAF concerné.

A travers cet UNDAF, le SNU envisage de mener ses actions de manière à ce qu'elles maximisent leur impact au niveau national et couvrent dans la mesure du possible l'entièreté du territoire mauritanien. Cependant, il a été reconnu que certaines interventions nécessitent un zonage géographique plus limité, comme c'est le cas pour la lutte contre le paludisme qui se concentrera bien entendu sur les zones endémiques. Dans ces zones spécifiques, le développement de projets conjoints sera particulièrement stimulé dans divers secteurs tels l'environnement, la culture et l'articulation jeunes/emploi.

L'introduction de l'Approche Harmonisée des transferts de Fonds (HACT) qui propose de nouvelles méthodes de gestion des procédures de remises d'espèces aux partenaires d'exécution et qui reconnaît que le transfert de ressources en espèces peut entraîner des risques, constituera un bon outil dans la recherche d'une meilleure efficience et d'une fluidité d'exécution de l'UNDAF. Il est estimé que ces nouvelles modalités de transfert de fonds aux partenaires seront appliquées à partir de 2009.

Afin de bien accompagner la mise en œuvre de l'UNDAF 2009-2010, les agences des Nations Unies en Mauritanie, avec le groupe des chargés à la communication, élaboreront une stratégie et un plan de communication conjoints. Si les opportunités se présentent comme dans le contexte de la programmation conjointe, les

agences entreprendront en outre conjointement des actions de mobilisation de ressources.

V. Suivi-évaluation

Afin de mesurer les progrès et performances dans la réalisation des résultats de l'UNDAF, l'Equipe de pays du SNU mettra en place un mécanisme de suivi-évaluation, basé sur l'approche « Gestion Axée sur les Résultats (GAR) » et qui tiendra compte des capacités et mécanismes de suivi existants tant au sein du SNU qu'au niveau national.

Il est prévu que ces mécanismes de suivi évaluation seront affinés et mis en oeuvre lors de la phase de planification. Ces mécanismes seront développés de manière à ce qu'ils constituent une contribution stratégique au renforcement des capacités nationales notamment pour le suivi et l'évaluation des OMDs, du CSLP et des politiques et programmes sectoriels..

En vue d'assurer un suivi évaluation basé sur les résultats, l'Equipe de Pays a défini avec les partenaires nationaux, et pour chaque domaine de coopération, un ensemble d'indicateurs objectivement vérifiables en plus de quelques indicateurs issus du CSLP et des OMD (annexe 2). Un ensemble de moyens de vérification seront programmés et permettront d'une part de renseigner les situations de départ et l'évolution au fur et à mesure de la mise en œuvre.

Les données seront désagrégées au mieux selon le sexe, l'âge, le lieu pour permettre une meilleure analyse des disparités et de l'impact des effets des différentes interventions. Il est également prévu de rentabiliser les avantages de la base de données MauritInfo en vue de rendre les données plus accessibles. En mettant ce système au centre de ses activités de suivi évaluation de l'UNDAF, le SNU entend générer une meilleure appropriation de cet important outil par les partenaires nationaux et internationaux.

Un Plan Intégré de Suivi, Evaluation et de Recherche (PISER) qui s'articulera autour d'un calendrier d'activités de collecte et d'analyse des données, de mise en place de systèmes de suivi et évaluation et de renforcement des capacités, sera élaboré, mis en œuvre et régulièrement suivi (annexe 3). Les activités comprennent des études, des recherches, des enquêtes et des évaluations, ainsi que la production des rapports et la tenue d'une revue annuelle conjointe de l'UNDAF.

Les rapports relatifs aux OMD et la revue annuelle conjointe UNDAF constitueront le tableau de bord et seront des outils de référence et de mesure pour l'accélération de la mise en œuvre des programmes sur le développement du pays. Un comité de pilotage qui impliquera l'ensemble des acteurs de l'UNDAF sera mis en place et assurera la coordination générale ainsi que le suivi en collaboration avec l'Equipe de Pays qui guidera et orientera les activités opérationnelles, le suivi continu des effets UNDAF et des programmes conjoints. Le GPSE, avec l'appui technique des groupes thématiques et ad hoc, élaborera un plan annuel de suivi évaluation pour l'entièreté l'UNDAF.

Sur la base de ces plans annuels de suivi, le GPSE procédera en fin d'année aux revues annuelles des différents programmes, qui serviront à la vérification de la pertinence des activités du SNU pour atteindre les résultats attendus lors de la revue finale de l'UNDAF, et pour tirer des leçons pour le prochain Plan Cadre.

Enfin, les réunions des groupes sectoriels de partenaires au développement comme ceux de l'éducation et de la santé par exemple, ainsi que les revues à mi-parcours des agences, fonds et programmes des NU constitueront des leviers importants pour la coordination et le suivi évaluation des activités de l'UNDAF.

Annexe 1. Matrice des résultats



Priorités ou objectifs nationaux :

CSLP Axe 4: Amélioration de la Gouvernance et renforcement des capacités

CSLP Axe 5 : Renforcement du pilotage, du suivi, de l'évaluation et de la coordination

Effet 1 de l'UNDAF:

D'ici 2010, la bonne gouvernance, la démocratie et l'Etat de droit sont promus et renforcés dans la perspective du développement social et économique durable.

Effets des Organismes	Extrants	Rôle des partenaires	Ressources disponibles (en USD)	Ressources à mobiliser (en USD)
Effet Programme I: L'efficacité et l'efficience des institutions publiques centrales,	La stratégie nationale de modernisation de l'administration est appuyée et mise en œuvre L'accès des usagers à l'information et aux services de l'administration est amélioré L'utilisation des approches	Partenaires de mise en oeuvre : MFPMA ; Ministère Economie/Finance M Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire, M Energie Hydraulique TIC,	PNUD: 800 000 + 1 000 000 + 400 000 + 500 000 UNFPA: 400 000 UNICEF: 500 000 UNESCO: 149 000	PNUD: 1 000 000 UNFPA: 200 000 UNICEF: 400 000 PAM: 200 000
décentralisées et déconcentrées sont améliorées	participatives de gouvernance intégrant les dimensions droits humains, genre et environnement est consolidée et élargie dans le cadre du processus de régionalisation	M Environnement; Société civile ONS Partenaires financiers: Banque mondiale Union européenne Coopération française	BIT: 135 000	BIT: 200 000
	4. Les informations statistiques fiables et régulières sont disponibles aux niveaux central et décentralisé et contribuent aux analyses nécessaires à l'élaboration	Coopération allemande Coopération espagnole BAD FMI FADES		

Effet	et au suivi/évaluation des politiques et programmes publics. 1. La situation des droits humains	Partenaires de mise en	PNUD : 900 000 + 500 000	PNUD: 2 500 000
Programme II: Les droits des populations, notamment les plus vulnérables, sont mieux	plus particulièrement chez les groupes vulnérables est mieux connue et les dispositions internationales et nationales en la matière sont harmonisées et vulgarisées.	oeuvre : M Justice Ministère chargé des relations avec le parlement et la société civile Parlement	UNFPA: 600 000 UNICEF: 100 000 UNHCR: 116 000	UNFPA: 500 000 UNICEF: 300 000 UNHCR: 116 000
connus et protégés dans un environnement de bonne	2. Les institutions judiciaires disposent des outils et compétences requises pour la protection des droits humains et une justice de qualité	OSC et Organisations socioprofessionnelles CNDH Ministère de l'intérieur Ministère de l'économie et des finances Ministère de la promotion féminine de l'enfant et de la	UNESCO: 17 000 BIT: 250 000	
gouvernance et de dialogue social.	3. Les objectifs du CSLP 2011-2015 se basent sur un consensus des principaux acteurs nationaux du développement			
	4. Le Parlement dispose des compétences requises pour jouer son rôle de législation et de contrôle de l'action gouvernementale	Partenaires financiers : Union européenne GTZ NDI		
Effet Programme III: Le cadre politique et administratif est en place pour la réduction des	1. Les politiques et stratégies nationales de développement reflètent un ciblage effectif des groupes et zones les plus vulnérables et soutiennent une croissance durable favorable aux pauvres	Partenaires de mise en oeuvre : Ministères Economie/Finances Ministère de l'intérieur Ministère de la décentralisation et de l'aménagement du territoire	UNICEF: 320 000 PNUD: 800 000 + 200 000 UNFPA: 600 000 UNHCR: 10 000	UNICEF: 200 000 PNUD: 500 000 UNFPA: 6 000 000 UNHCR: 221 000
disparités régionales et sociales,	Les politiques et stratégies nationales de développement prennent en considération une	Ministère de la fonction publique et de la modernisation de l'administration		

contribuant à la réduction de la pauvreté	vision prospective, et une approche de prévention et de réponse aux urgences. 3. Le processus de programmation et de contrôle budgétaires est renforcé pour une meilleure allocation des ressources nationales et de l'APD aux populations pauvres et vulnérables 4. Les processus de décentralisation et de déconcentration sont approfondis	Ministères sectoriels ONS Collectivités locales Société Civile Partenaires financiers: Banque mondiale Coopérations bilatérales Union européenne BID		
---	---	---	--	--

Mécanismes de coordination et modalités de mise en oeuvre des programmes :

La coordination générale sera assurée par le Comité de Pilotage de l'UNDAF, qui se chargera entre autres des orientations stratégiques et de l'évaluation du bilan des résultats et des performances. L'Equipe pays, constituée des Chefs d'Agence du Système des Nations Unies et présidée par le Coordonnateur résident, guidera et veillera à une bonne coordination et suivi des activités de mise en œuvre de l'UNDAF. Le Groupe de Programme et de Suivi Evaluation (GPSE) composé des coordonnateurs de programme des différentes agences, d'experts en S&E et de membres du Bureau de la Coordination, a pour rôle essentiel l'élaboration, la gestion générale et le suivi/évaluation de l'UNDAF; il rend compte à l'Equipe de Pays du Système des Nations Unies. Pour permettre au GPSE d'appuyer la mise en œuvre et de suivire/évaluer les activités réalisées au titre de l'UNDAF 2009-2010, il est créé un groupe de travail correspondant à l'axe 1 de l'UNDAF dont les responsabilités sont les suivantes: i) Assurer le suivi de la mise en œuvre des activités programmées au titre de l'axe concerné en utilisant notamment la matrice de résultats et le cadre de suivi-évaluation de l'UNDAF et en menant sur le terrain des missions communes de suivi; ii) Elaborer à l'attention du GPSE des rapports périodiques sur la mise en œuvre des activités programmées au titre de l'axe concerné, notamment en préparation des revues de l'UNDAF et de l'évaluation finale du Plan cadre; iii) Evaluer les résultats de l'UNDAF dans les domaines des droits de l'homme et du genre; iv) Appuyer le GPSE dans l'identification, la formulation et la mise en œuvre des programmes conjoints, dans les domaines couverts par l'axe coordonné; v) Elaborer le (ou les) axe(s) correspondant(s) du prochain UNDAF 2011-2015; et vi) Identifier les besoins en renforcement des capacités des partenaires et les appuis nécessaires, notamment pour ce qui a trait à la mise en œuvre de l'axe de l'UNDAF concerné.

La mise en œuvre du HACT assurera une meilleure efficience et fluidité d'exécution de l'UNDAF.

Priorités ou objectifs nationaux :

- Axes stratégiques du CSLP:
 - o Amélioration de la gouvernance et renforcement des capacités
 - o Développement des ressources humaines et expansion des services de base
- Objectifs généraux du CSLP:
 - o Consolider l'Etat de droit
 - o Approfondir l'approche participative
 - O Développement de la formation professionnelle et promotion des PME

Effet 2 de l'UNDAF : D'ici 2010, l'accès des groupes pauvres et vulnérables à des emplois et revenus décents est amélioré sur la base d'une croissance inclusive et non discriminatoire.

Effets des Organismes	Extrants	Rôle des partenaires	Ressources disponibles (en USD)	Ressources à mobiliser (en USD)
Effet Programme I : Les groupes vulnérables bénéficient d'un meilleur accès à des emplois et revenus décents	 Les mécanismes de gestion et de pilotage des problématiques d'emploi et de revenus sont renforcés Les opportunités de formation, de création d'emplois et de revenus sont développées au profit des populations pauvres en milieu rural et peri-urbain L'insertion et la réinsertion des rapatriés et des populations des Adwabas sont appuyées. Les capacités des entreprises et institutions en matière de qualité pour la promotion des exportations sont renforcées dans les secteurs à haute intensité de main-d'œuvre (pêche et autres secteurs agro-alimentaires) 	Partenaires de Mise en œuvre : Ministères : MEIFP ; MPFEF ; MJS, MAE ; (mise en œuvre et supervision du programme) Réseaux ONG (nat. & internat.) : Appui exécution du programme Partenaires Financiers : AECI (co-financement); Espagne (MDG-F)	BIT: 50 000 UNESCO:	BIT: 1 491 500 UNFPA: 2 552 000

Effet Programme II: Des politiques et stratégies d'accès aux droits sont mises en œuvre et assurent la protection et la participation des groupes vulnérables	 La participation des groupes spécifiques (rapatriés et habitants des Adwabas) au processus de décision au niveau local est promue Les dispositifs de prévention des violences et discriminations contre les femmes et les enfants et de prise en charge des victimes sont renforcés L'habilitation et la participation des jeunes à la gouvernance locale et à la prévention du VIH/SIDA renforcés 	Partenaires de Mise en œuvre : Ministères : MJ, MIN, MJS, MPFEF, MDAT, (mise en œuvre et supervision du programme) Réseaux ONG (nat. & internat.), Réseaux d'associations de jeunes : Appui exécution du programme Partenaires Financiers : AECI, EAU, (co-financement)	UNFPA: 600 000 UNHCR: 578 000	UNFPA: 500 000 UNHCR: 1 338 000
Effet Programme III : La sécurité alimentaire est assurée pour les populations vulnérables	 Les capacités de production agricole et pastorale dans les zones vulnérables sont améliorées Les mécanismes d'accès des populations vulnérables aux produits alimentaires sont renforcés Les mécanismes d'analyse, de suivi et de prévention de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle sont mis en place et fonctionnels 	Partenaires de Mise en œuvre : Ministères : M Agriculture et Elevage ; CPSSA, MS (mise en œuvre et supervision du programme) Réseaux ONG (nat. & internat.) : Appui exécution du programme Partenaires Financiers : GTZ, AFD, AECI, KSA, Italie, USAID (co-financement);	FAO: 504 971 FIDA: 12 000 000 (Pro LPRAF)	PAM: 15 300 000
Effet Programme IV : Les conditions de vie économiques et sociales des groupes	1. Les écosystèmes terrestres et marins (littoral, zones humides, forêts classées, gommeraies, zones dégradées et ensablées) sont conservés et les revenus des communautés améliorés	Partenaires de Mise en œuvre Ministères : MDE, MAE, MDAT, MP ; (mise en œuvre et supervision du programme)	FAO : 960 000 FIDA/GEF : 4 000 000	FAO: 6 783 000 PAM: 3 200 000

un environnement d'accès croissant aux ressources naturelles et de leur gestion durable.	et diversifiés 2. Les mécanismes de résilience des populations vulnérables face aux effets des changements climatiques et de la dégradation des ressources naturelles sont renforcés 3. Les capacités et initiatives de gestion optimale des ressources naturelles et d'intégration de la dimension pauvreté / environnement par les communautés locales et les OSC sont	Réseaux ONG (nat. & internat.) : Appui exécution du programme Partenaires Financiers : BAD, FIDA, BM, (co-financement);	BIT: 100 000 PNUE: 292 000	BIT: 200 000
	communautés locales et les OSC sont améliorées			

Mécanismes de coordination et modalités de mise en oeuvre des programmes :

La coordination générale sera assurée par le Comité de Pilotage de l'UNDAF, qui se chargera entre autres des orientations stratégiques et de l'évaluation du bilan des résultats et des performances. L'Equipe pays, constituée des Chefs d'Agence du Système des Nations Unies et présidée par le Coordonnateur résident, guidera et veillera à une bonne coordination et suivi des activités de mise en œuvre de l'UNDAF. Le Groupe de Programme et de Suivi Evaluation (GPSE) composé des coordonnateurs de programme des différentes agences, d'experts en S&E et de membres du Bureau de la Coordination, a pour rôle essentiel l'élaboration, la gestion générale et le suivi/évaluation de l'UNDAF; il rend compte à l'Equipe de Pays du Système des Nations Unies.. Pour permettre au GPSE d'appuyer la mise en œuvre et de suivre/évaluer les activités réalisées au titre de l'UNDAF 2009-2010, il est créé un groupe de travail correspondant à l'axe 2 de l'UNDAF dont les responsabilités sont les suivantes : i) Assurer le suivi de la mise en œuvre des activités programmées au titre de l'axe concerné en utilisant notamment la matrice de résultats et le cadre de suivi-évaluation de l'UNDAF et en menant sur le terrain des missions communes de suivi ; ii) Elaborer à l'attention du GPSE des rapports périodiques sur la mise en œuvre des activités programmées au titre de l'axe concerné, notamment en préparation des revues de l'UNDAF et de l'évaluation finale du Plan cadre ; iii) Evaluer les résultats de l'UNDAF dans les domaines des droits de l'homme et du genre ; iv) Appuyer le GPSE dans l'identification, la formulation et la mise en œuvre des programmes conjoints, dans les domaines couverts par l'axe coordonné ; v) Elaborer le (ou les) axe(s) correspondant(s) du prochain UNDAF 2011-2015 ; et vi) Identifier les besoins en renforcement des capacités des partenaires et les appuis nécessaires, notamment pour ce qui a trait à la mise en œuvre de l'axe de l'UNDAF concerné.

La mise en oeuvre du **HACT** assurera une meilleure efficience et fluidité d'exécution de l'UNDAF.

Priorités ou objectifs nationaux :

CSLP Axe 3: Développement des ressources humaines et expansion des services de base

Effet 3 de l'UNDAF

D'Ici 2010, le droit à la survie, au développement et à la protection des populations vulnérables, particulièrement les femmes, les jeunes, et les enfants, est mieux assuré à travers un accès permanent et équitable à tous les services sociaux de base

Effets des organismes	Extrants	Rôle des partenaires	Ressources disponibles (en milliers USD)	Ressources à mobiliser (en milliers USD)
Effet Programme I: Les garçons et les filles, en particulier ceux handicapés et/ou issus de familles pauvres, bénéficient de conditions d'accès équitable à un enseignement préscolaire et primaire de qualité et achèvent au moins le premier cycle secondaire.	1. Des structures de petite enfance (Mahadras, Jardin d'enfants et garderies) offrent des services de qualité et adaptés aux besoins des enfants de 3-5 ans. 2. Les écoles primaires et les mahadras offrent des conditions nécessaires pour une éducation de base de qualité aux enfants en âge scolaire. 3. La capacité d'accueil et les conditions d'apprentissage sont renforcées au premier cycle secondaire pour un meilleur encadrement des enfants ayant achevé le cycle primaire, notamment les filles. 4. Les communautés et les parents sont plus conscients et favorables à la scolarisation des enfants, en particulier les filles.	Partenaires de Mise en œuvre : Ministères : MEN, MEF, MAIEO, MPFEF, MJ Réseaux ONG (nat. & internat.) : WV ??, ADRA-M, ACTIONS, ANDC, FLM Partenaires financiers : BM, AFD	UNICEF: 648 000 UNFPA: 400 000	UNICEF: 3 000 000 UNFPA: 200 000 PAM: 19 400 000

Effet programme II: Les femmes, les jeunes et les enfants, particulièrement ceux vivant en milieux rural et périurbain, bénéficient d'un accès meilleur à des services de santé et de nutrition de qualité.	 Les structures de santé offrent des services de prévention et de prise en charge de qualité au profit des enfants de moins de 5 et des femmes en âgé de procréer. Les communautés, particulièrement les femmes et les adolescent(e)s ont accès à l'information pertinente pour favoriser les bonnes pratiques d'hygiène et de prévention des maladies. Les services de prévention et de prise en charge de qualité des malnutritions chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes et allaitantes sont accessibles à la population cible. Les services de prévention et de traitement des maladies hautement endémiques sont accessibles à la population. 	Partenaires de Mise en œuvre : Ministères : MS, MCI, MEF, MPFEF, Ministère chargée de l'hydraulique Réseaux ONG (nat. & internat.) : CPSSA, ACF-E, Sante Sud, WV, FLM, CR-F, CR-E, Contrepart, Aware R-H, ONGs nationales, Université de Nouakchott, ANED Partenaires financiers : Coopérations française, espagnole, allemande, tunisienne, BM, FIDA (Projets PDDO, PASK, Maghama II)	UNICEF: 1 260 000 UNFPA: 600 000 OMS: 395 000 UNHCR: 12 000	UNICEF: 10 000 000 UNFPA: 1 000 000 OMS: 1 425 268 UNHCR: 120 000 PAM: 8 000 000
Effet Programme III : La situation de l'épidémie du VIH/SIDA est mieux connue, son impact sur les	1. Les programmes sectoriels et le SENLS sont appuyés pour mieux connaître l'épidémie et gérer la réponse nationale.	Partenaires de Mise en œuvre : Tous les ministères, Forces armées	UNICEF: Voir effet 2 UNFPA: 1 400 000 UNHCR: 10 000	UNICEF: voir effet 2 UNFPA: 200 000 UNHCR: 120 000

personnes infectées et affectées est réduit et la séroprévalence est stabilisée à moins de 1%.	2. Les services de dépistage, d'orientation et de suivi des femmes enceintes pour la PTME sont intégrés dans les centres de santé 3. Les personnes (adultes, enfants et femmes enceintes) infectées par le VIH/SIDA ont accès aux ARV et autres soins médicaux, nutritionnels et psycho sociaux 4. Les PVVIH, les orphelins, les veuves et les familles affectées par le VIH/SIDA sont identifiés, protégés et bénéficient de soutien socio économique. 5. Les jeunes et les femmes ont les connaissances et les compétences nécessaires pour adopter les comportements sans risques en matière de VIH/SIDA et utilisent les services de conseil dépistage.	Réseaux ONG (nat. & internat.): CNLS, ONGs nationales et internationales, CR-F et CR-E Partenaires financiers: BM, Coopérations française, espagnole, allemande?	UNESCO: 56 000	OMS: 469 000 PAM: 480 000
Effet Programme IV: Les enfants et les femmes victimes des violences, d'exploitation, de	1. Les vulnérabilités des enfants sont identifiées et répertoriées.	Partenaires de Mise en œuvre : Ministères : MJ, MS, MEF, MPFEF, MCRP	UNICEF: 150 000 UNHCR: 46 000 UNESCO: 200 000	UNICEF: 200 000 UNHCR: 92 000

discrimination et d'abus sont identifiés et bénéficient d'une prise en charge adéquate spécifique au même titre que les autres dans les services sociaux de base.	2. Les services spécialisés dans les domaines de la santé, l'éducation et de protection sont renforcés et accessibles pour tous les enfants vulnérables 3. Les services spécialisés sont renforcés et accessibles pour toutes les femmes victimes des violences.	POLICE Réseaux ONG (nat. & internat.): MDAT, CPSSA, AMSME (Ass Maur de la Sante mere et enfant), TdH, ONGs nationales	
		Partenaires financiers : BM, Coopération espagnole,	

Effet Programme V: Les communautés vulnérables bénéficient d'un meilleur accès à l'eau potable, conditions d'hygiènes/assainissement.	Les ménages vivant en milieu peri-urbain et rural ont accès à des systèmes de sécurisation hygiénique de distribution et de stockage de l'eau de boisson de meilleure qualité.	en œuvre: Ministères: Ministère en charge de l'hydraulique et assainissement, MS, MEF, MPFEF, SNDE Réseaux ONG (nat. & internat.): MDAT,	UNICEF: 200 000 UNHCR: 32 000	UNICEF: 300 000 UNHCR: 460 000	
		internat.): MDAT, ONGs nationales Partenaires financiers: BM, coopérations			

Partenaires de Mise

française, espagnole, FIDA (Projets PDDO, PASK, Maghama II)

Mécanismes de coordination et modalités de mise en oeuvre des programmes :

La coordination générale sera assurée par le Comité de Pilotage de l'UNDAF, qui se chargera entre autres des orientations stratégiques et de l'évaluation du bilan des résultats et des performances. L'Equipe pays, constituée des Chefs d'Agence du Système des Nations Unies et présidée par le Coordonnateur résident, guidera et veillera à une bonne coordination et suivi des activités de mise en œuvre de l'UNDAF. Le Groupe de Programme et de Suivi Evaluation (GPSE) composé des coordonnateurs de programme des différentes agences, d'experts en S&E et de membres du Bureau de la Coordination, a pour rôle essentiel l'élaboration, la gestion générale et le suivi/évaluation de l'UNDAF; il rend compte à l'Equipe de Pays du Système des Nations Unies.. Pour permettre au GPSE d'appuyer la mise en œuvre et de suivre/évaluer les activités réalisées au titre de l'UNDAF 2009-2010, il est créé un groupe de travail correspondant à l'axe 3 de l'UNDAF dont les responsabilités sont les suivantes: i) Assurer le suivi de la mise en œuvre des activités programmées au titre de l'axe concerné en utilisant notamment la matrice de résultats et le cadre de suivi-évaluation de l'UNDAF et en menant sur le terrain des missions communes de suivi; ii) Elaborer à l'attention du GPSE des rapports périodiques sur la mise en œuvre des activités programmées au titre de l'axe concerné, notamment en préparation des revues de l'UNDAF et de l'évaluation finale du Plan cadre; iii) Evaluer les résultats de l'UNDAF dans les domaines des droits de l'homme et du genre; iv) Appuyer le GPSE dans l'identification, la formulation et la mise en œuvre des programmes conjoints, dans les domaines couverts par l'axe coordonné; v) Elaborer le (ou les) axe(s) correspondant(s) du prochain UNDAF 2011-2015; et vi) Identifier les besoins en renforcement des capacités des partenaires et les appuis nécessaires, notamment pour ce qui a trait à la mise en œuvre de l'axe de l'UNDAF concerné.

La mise en oeuvre du **HACT** assurera une meilleure efficience et fluidité d'exécution de l'UNDAF.

— Annexe 2. Cadre de Suivi-évaluation



AXE 1 UNDAF 2009-2010

	Niveau	Indicateurs	Situation de référence	Cibles		Moyens de	Centrage	Risques et
				2009	2010	vérification	géographique	hypothèses
1	Résultat stratégique: D'ici 2010, la bonne gouvernance, la démocratie et l'Etat de droit sont promus et renforcés dans la perspective du développement social et économique durable.	•% de femmes dans les instances de décision (haute fonction publique)	6,8%	-	10%	A déterminer	N/A	
		•Incidence de la pauvreté en milieu rural par rapport au milieu urbain	Total: 46,7% Rural: 59% Urbain: 29% (EPCV 2004)	Total 37%	Total 35%	EPCV	National	
		Indice de Gini	0.39 (2004)	-	< 0.39	EPCV	National	
		•Niveau perçu de corruption	A déterminer par enquête en cours	-	-	Enquête de perception sur la corruption	National	
1.1	Effet Programme I: L'efficacité et l'efficience des institutions publiques centrales, décentralisées et déconcentrées sont améliorées	d'ordinateurs par	8/100 (2006)	-	15/100	Etat des lieux réalisé par PMD	National	RISQUE La réforme administrative n'est plus perçue comme priorité nationale HYPOTHESES: La région est érigée en collectivité territoriale Les organes de contrôle remplissent leurs fonctions
		•Taux de satisfaction des usagers du service public sur la performance de l'administration (PNUD)	35,3% (2005)	-	40%	Enquête sur la qualité du service public	National	
		•Existence d'un cadre national fonctionnel de suivi évaluation des programmes et politiques publiques (UNICEF)	Non existant	Autorités nationales mobilisées et favorables	Cadre existant et fonctionnel	SPR	N/A	

1.1.1	Extrant 1 La modernisation de l'administration est appuyée et mise en œuvre et les institutions	Nombre de procédures administratives normalisées et simplifiées (PNUD)	A déterminer par inventaire en cours	-	A déterminer par inventaire en cours	SPR	N/A	
	de contrôle disposent des outils et compétences pour jouer leur rôle (PNUD)	•Nombre de services mis en ligne de façon expérimentale (PNUD)	0	-	2	SPR	N/A	
		•Existence de plans sectoriels de lutte contre la corruption (PNUD)	Pas de plans	-	Au moins 3 plans existants	SPR	N/A	
		•Temps moyen de délivrance des services ciblés (PNUD)	A déterminer par les audits organisationnels en cours	?	Réduction de 15%	Enquête sur la qualité du service public	N/A	
		•Publication d'un rapport sur l'état de la corruption par la société civile (PNUD)	Rapport non publié	-	Rapport publié	SPR	N/A	
1.1.2	Extrant 2 L'accès des usagers à l'information et aux services de l'administration est amélioré (PNUD)	réglementaire relatif à la	Dispositif inexistant (2008)	-	Dispositif adopté	SPR	National	
1.1.3	Extrant 3 L'utilisation des approches participatives de gouvernance intégrant les dimensions droits		3	6	10	SPR	A renseigner	
	humains, genre et environnement est consolidée et élargie dans le cadre du processus de régionalisation (PNUD, UNICEF)	Nombre de Plans Régionaux de Développement/Lutte contre la Pauvreté adoptés (PNUD, UNICEF)	-	2 (UNICEF)	+ 3 (PNUD) 6 (UNICEF)	SPR SPR	A renseigner Assaba, Brakna, Gorgol, NDB Guidimakha, et Trarza	

		Nombre d'études et directives pour l'intégration de la	0	+5 ³	+54	SPR	N/A	
		dimension environnement dans la planification nationale (PNUD)						
1.1.4	Extrant 4 Les informations statistiques fiables et régulières sont		Non	-	Oui	SPR	N/A	
	disponibles aux niveaux central et décentralisé et contribuent aux analyses nécessaires à l'élaboration et au	• Nombre de mauritinfos régionales utilisées (UNICEF)	1	6	9	SPR	A renseigner	
	l'élaboration et au suivi/évaluation des politiques et programmes publics (UNFPA, UNICEF, PNUD)	Nombre de Wilayas avec un mécanisme fonctionnel de planification, suivi et évaluation (UNICEF, UNFPA, PNUD)	3	4	6	SPR	Assaba, Brakna, Gorgol, NDB Guidimakha, et Trarza	
		• % des indicateurs OMD désagrégés par genre renseignés (UNICEF, UNFPA)	Environ 30%	40%	60%	Mauritinfo	N/A	
1.2	Effet Programme II: Les droits des populations, notamment les plus vulnérables, sont mieux connus et protégés dans un environnement de bonne gouvernance	relatifs aux groupes vulnérables dont au moins un décret	3 lois nationales-clé relatives à la justice des mineurs, aux droits des femmes, à l'esclavage	1/3	3/3	Le document de décret relatif à chacune des lois (UNICEF, UNFPA, PNUD)	National	RISQUES: Insécurité interne et externe Faibles organisation et implication de la

³ Un rapport national sur l'état de l'environnement, trois évaluations environnementales stratégiques (EES), une évaluation intégrée des écosystèmes (EIS) ⁴ Deux Agendas 21, deux EES, une EIS

		•Nombre de décisions de justice rendues en référence aux principes des 3 lois-clés	AD (Évaluation de l'application de l'OPPPE prévue en sept 09/UNICEF)	AD	AD	Rapport d'évaluation des jugements rendus dans le cas des 3 groupes-cible	National	SC dans le processus Faible séparation des pouvoirs et indépendance de la justice Manque de politiques spécifiques de protection des groupes vulnérables
		•Taux de satisfaction des justiciables (PNUD)	Enquête en cours par la Commission Européenne	-	A déterminer	A déterminer	National	HYPOTHESES Engagement continu du gouvernement en faveur des droits de l'homme Mise en œuvre des mesures d'accompagnement de la loi criminalisant les pratiques de l'esclavage Accès équitable à la terre
1.2.1	Extrant 1 La situation des droits humains plus particulièrement chez les groupes vulnérables est mieux connue et les recommandations des rapports nationaux mises en œuvre (PNUD, UNICEF,	soumis par la Mauritanie sur l'application des conventions internationales		-	+ 4 (2eme CDE, 2eme CEDEF, rapports sur discrimination et sur torture)	SPR	N/A	

	UNFPA)	PNUD)						
		•% de recommandations mises en œuvre par le gouvernement dans le cas des 2 rapports CDE 2008 et CEDEF 2007 (UNICEF, UNFPA)	AD	AD	Au moins 50% dans les 2 cas	Rapports sur la mise en œuvre des recommandations	National	
1.2.2	Extrant 2 Les dispositions internationales et nationales sont harmonisées et vulgarisées (PNUD, UNICEF, UNFPA)	•Nombre de conventions internationales avec lesquelles la législation nationale est harmonisée (UNICEF, UNFPA, PNUD)	AD par un rapport d'analyse sur l'harmonisation du cadre légal national aux conventions ratifiées	AD	Au moins quatre conventions	Rapport actualisé sur l'état d'harmonisation des 2 cadres	National	
		•Nombre de conventions ayant fait objet de campagnes de vulgarisation (UNICEF, UNFPA)	AD	2 (CDE et CEDEF)	Au moins quatre conventions	???	National	
1.2.3	Extrant 3 Les institutions judiciaires disposent des outils et compétences requises pour la protection des droits humains et une justice de qualité (PNUD)	justice et résolus en vertu de la loi contre	0	-	Au moins 30%	Rapport d'étude spécifique	Hodh el Garbi, Hodh El Chargui	Résistances du système judiciaire formel.
		•Nombre et % de cas résolus par nouveaux mécanismes de résolution de conflits dans zones ciblés (PNUD)	N/A	-	A déterminer	Registre des mouslihs, rapport du PC Prévention de Conflits	Hodh el Garbi, Hodh El Chargui	Résistances du système judiciaire formel.

		•% magistrats et auxiliaires de la justice formés sur les 3 lois-clés (OPPPE) (UNICEF, UNFPA, PNUD)	AD (OPPPE)	-	80%	Rapports de formation des magistrats et auxiliaires de la justice	National	
		•% de cas soulevés devant la justice traités dans les délais requis par la loi (UNICEF, UNFPA, PNUD)	AD	AD	AD	Rapport d'étude spécifique (UNICEF, UNFPA, PNUD)	National	
1.2.4	Extrant 4 Les objectifs du CSLP 2011- 2015 se basent sur un consensu s des principaux acteurs nationaux du développement	•Pourcentage d'acteurs non étatiques et décentralisés participan	ND	ND (à fixer si situation de référence obtenue)	ND (à fixer si situation de référence obtenue)	A déterminer	N/A	
		•% de conformité du CSLP, CDMT et UNDAF avec Approche Basée sur les Droits de l'Homme selon check- list (UNICEF, UNFPA)	ND	NA	100%	A déterminer	National	
1.2.5	Extrant 5 Les institutions démocratiques sont renforcées (PNUD)	•Délai de disponibilité des Comptes Rendus des séances et des commissions parlementaires (PNUD)	Pas de disponibilité, ou des mois	-	<10 jours	Evaluation à mi- parcours GPPS	N/A	
		• Moyenne du nombre d'amendements apportés par projet de loi (PNUD)	15 (estimation 2008)	-	15<	Evaluation à mi- parcours GPPS	N/A	
		Nombre de supports communicatifs du Parlement élaborés (PNUD)	1 (site web Assemblée National)	1 (site web sénat)	3 (radio, brochures, journées portes ouvertes)	SPR	N/A	
		• % de parlementaires formés sur l'approche droit (UNICEF,	ND	AD	100%	Rapport de formation des parlementaires	N/A	

		UNFPA)						
1.3	administratif est en place pour la réduction des disparités régionales et	sociaux essentiels	Budget: 12% APD: 16,9% (moyenne 2001-2006)	Etat: 13,5% APD: 17,2%	Etat: 15% APD:18%	Rapport étude SSE	N/A	RISQUES: Aggravation du contexte socio- économique
	sociales, contribuant à la réduction de la pauvreté	•Pourcentage du budget Etat alloué aux services déconcentrés (UNICEF)	ND	-	A déterminer	Rapport étude SSE	N/A	HYPOTHESES: Mobilisation effective des ressources
		Pourcentage du budget Etat alloué aux communes (PNUD) 1,75% 2,7 milliards UM (sur base de budget = 154 milliards UM)	N/A	budgétaires				
1.3.1	Extrant 1 Les politiques et stratégies nationales de développement reflètent un ciblage effectif des groupes et zones les plus vulnérables et soutiennent une	distribuées (UNICEF,	0	+2 UNICEF, + 1 PNUD ⁵	+1 UNICEF, +2 PNUD	SPR	N/A	
	croissance durable favorable aux pauvres (UNICEF, UNFPA, PNUD)	• Nombre de programmes et politiques nationales élaborés sur la base des études sur les disparités (UNICEF)	1	+1	+ 2	SPR	N/A	
1.3.2	Extrant 2 Les politiques et stratégies nationales de développement	•Stratégie de développement de long terme adoptée (PNUD)	Pas de stratégie (2008)	-	Vision 2030 formulée et adoptée	SPR	N/A	

_

⁵ Etude sur disparités du PC Prévention de Conflits

	prennent en considération une vision prospective, et une approche de prévention et de réponse aux urgences (PNUD)	prospective, et une de prévention et de ux urgences (PNUD) •Mécanisme d'alerte pour les catastrophes naturelles mis en place (PNUD)		Plan National de Gestion et Réduction des Catastrophes adopté	Textes législatifs relatifs au dispositif de coordination de la GRC adoptés	SPR	N/A	
		•Mécanisme de concertation pour la prévention de conflits en place (PNUD)	Absence de mécanismes de prévention	-	Mécanisme en place (2011)	Rapport annuel du PC Prévention de Conflits	N/A	
1.3.3	Extrant 3 Le processus de programmation et de contrôle budgétaires est renforcé pour une meilleure allocation des ressources nationales et de l'APD aux populations pauvres et vulnérables (UNICEF)	•Existence de critères objectifs d'allocation des ressources en faveur des plus démunis (UNICEF)	Pas de critères connus	Concertation et discussions	Critères existants, adoptés et diffusés	SPR	N/A	
1.3.4	Extrant 4 Les processus de décentralisation et de	•Stratégie nationale de décentralisation adoptée (PNUD, UNICEF)	Pas de stratégie (2008)		Stratégie formulée et adoptée	SPR	N/A	
	déconcentration sont approfondis (PNUD)	•Stratégie nationale d'aménagement du territoire adoptée (PNUD)	Pas de stratégie (2008)		Stratégie formulée et adoptée	SPR	N/A	

AXE 2 UNDAF 2009-2010

	Niveau	Indicateurs	Situation de	Ci	bles	Moyens de	Centrage géographique	Risques et
			référence	2009	2010	vérification		hypothèses
2	Résultat stratégique: D'ici 2010, l'accès des groupes pauvres et vulnérables à des	économique	4,1% (2006)	-	5,8% (hors pétrole)	ONS, MEF	N/A	Hypothèses: Engagement continu du
	emplois et revenus décents est amélioré sur la base d'une croissance inclusive et non discriminatoire.	la base d'une dépenses des ménages du	25% (2004)	-	>30%	EPCV	N/A	gouvernement et des PTFs dans les priorités définies ; Les populations ciblées participent et adhèrent aux
		Indice de Développement Humain	137ème/177 (2008)	-	< 137ème/177	Rapport sur Développement Humain 2010	N/A	objectifs RISQUES:
		•Taux de chômage	32,5% (2004)	-	< 25%	Enquête Emploi	N/A	Difficultés de coordination et gestion entre et au sein des différentes structures du gouvernement, Changements dans les priorités nationales, Ressources nécessaires non mobilisées et/ou retard dans la mobilisation des ressources
2.1		•Proportion des femmes parmi les chômeurs	66% (2004)	-	<60%	Enquête emploi	N/A	HYPOTHESES: Stratégie nationale

	accès à des emplois et revenus décents	•Proportion des jeunes de moins de 30 ans (H/F) parmi les chômeurs	ND Existe seulement taux de chômage pour la tranche d'âge de 15 à 24 ans: 70% (femmes) et 50% (hommes)	A déterminer si situation de référence obtenue	A déterminer si situation de référence obtenue	Enquête emploi	N/A	d'emploi Etablissement et généralisation des structures impliquées dans la promotion de l'emploi RISQUES: Structures de formation professionnelles
		•Taux de pauvreté parmi les habitants des Adwaba	Très grande majorité vivant sous le seuil de pauvreté	-	<60% (2011)	EPCV	Hodh El Garbi, Hodh El Chargui,	Structures de micro-crédit absentes ou défaillantes
		•% de rapatriés en dessous du seuil de pauvreté (HCR)						Faible attention accordée a la jeunesse (manque d'information, pas de structures
			100%	0%	-	SIR	Sites des rapatriés	récréatives, etc.) Volonté des acteurs Inexistence d'infrastructures
2.1.1	Extrant 1 Les mécanismes de gestion et de pilotage des problématiques d'emploi et de revenus sont renforcés (PNUD)	de l'emploi dans	Stratégie mise à jour en 2007 non appliquée	-	Vision stratégique de l'emploi définie et intégrée au CSLP 2011- 2015	CSLP	N/A	

2.1.2	Extrant 2 Les opportunités de formation, de création d'emplois et de revenus sont développées au profit des populations pauvres	potentialités pour l'emploi (PNUD)		-	Carte élaborée	Rapport PNUD	N/A	
	en milieu rural et périurbain (PNUD)	•Nombre de ménages ayant développé des AGR fonctionnelles (PNUD)	N/A	2000 ⁶	4500 ⁷	A déterminer	Gorgol, Guidimakha et Assaba, + Dar Naïm	
2.1.3	Extrant 3 La réinsertion des rapatriés et les populations des Adwaba sont appuyées (PAM, HCR, PNUD)	demeures	86%	100%	Opération de rapatriement finit en 2009	SIR	Sites des rapatriés ⁸	
		•% de familles rapatriées ayant des latrines (HCR)	3%	100%	Opération de rapatriement finit en 2009	SIR	Sites des rapatriés	
		•% de familles rapatriées avec approvisionnement amélioré en eau à un niveau adéquat de service (HCR)	78%	100%	Opération de rapatriement finit en 2009	SIR	Sites des rapatriés	

⁶ Par l'utilisation des plateformes multifonctionnelles dans le Gorgol, Guidimakha et Assaba

⁷ Par l'utilisation des plateformes multifonctionnelles dans le Gorgol, Guidimakha et Assaba ainsi que via l'agriculture périurbaine à Dar Naïm

⁸ Communes de Rosso, Rkiz, Boghé, Bababé, Aleg, Ould Birom

		Nombre et % des ménages de rapatriés bénéficiaires des distributions des denrées alimentaires (PAM)	1188 ménages 4670 personnes 100% (novembre 2008)	2250 ménages 9000 personnes 59%	Opération de rapatriement finit en 2009	SPR	Sites des rapatriés	
		•% de ménages des Adwabas ayant développé des AGR fonctionnelles (PNUD)	ND	-	50% (2011)	Rapport annuel du PC Prévention de Conflits	Hodh el Garbi, Hodh El Chargui	Difficultés de pérennisation des AGRs
2.1.4	Extrant 4 Les capacités des entreprises et institutions en matière de qualité pour la promotion des exportations sont renforcées dans les secteurs à haute intensité de main-d'œuvre (pêche et autres secteurs agroalimentaires) ONUDI	à l'ingénierie de la formation en faveur des entreprises industrielles et des	Dispositif non existant	ND	Dispositif mis en place	AD	N/A	
2.2	Effet Programme II: Des politiques et stratégies d'accès aux droits sont mises en œuvre et assurent la	et femmes excisées (UNFPA)	72.2%	-	72.2%	MICS 2010	National	HYPOTHESE: Engagement du Gouvernement de mettre en œuvre
	protection et la participation des groupes vulnérables	Taux de prévalence filles excisées (UNFPA)	65.8%	-	65.8%	MICS 2010	National	une politique d'accès aux droits RISQUE : Insuffisance dans les capacités des
		Nombre et % des personnes sensibilisées et favorables a l'abandon des	0%	-	70%	Rapport partenaires MGF	Régions a haute prévalence :Gorgol, Assaba, Brakna, Hodh Charghy, Hodh Gharby. Tagant, Guidimaka	institutions nationales de mettre en œuvre les politiques et

		MGF (UNFPA)						stratégies d'accès aux droits
		% de femmes et d'enfants victimes identifies ayant accès au système de justice spécialisé (UNFPA)	30% (2009)	50 %	80%	Base de données AMSME et Brigade des Mineurs	Nouakchott	
2.2.1	Extrant 1 La participation des groupes spécifiques (rapatriés et habitants des Adwabas) au processus de décision au niveau local est promue (HCR, PAM)	rapatriés jouant	0% (2008)	250 1,6%	-	SPR	Sites des rapatriés	
		•Nombre de mécanismes fonctionnels de prévention de conflits mis en place et % de femmes y représentées (PNUD)	0 <10%	-	2 (2011) >40% (2011)	Rapport annuel du PC Prévention de Conflits	Hodh el Garbi, Hodh El Chargui	Resistances socioculturelles
		•% de femmes membres dans les comités de représentation communautaire des rapatriés (HCR)	34%	50%	-	SIR	Sites des rapatriés	

2.2.2	Extrant 2 Les dispositifs de prévention des violences et discriminations contre les femmes et les enfants et de prise en charge des victimes sont renforcés (UNICEF, UNFPA)	stratégies de promotion et	59	8 +3 (UNICEF) ¹⁰	13 + 2 (UNFPA) ¹¹ + 3 (UNICEF) ¹²	Documents	National	
		•Nombres des centres de prise en charge des victimes de VBG (UNFPA)	1	2	4	Rapports des partenaires	AD	
2.2.3	Extrant 3 L'habilitation et la participation des jeunes à la gouvernance locale et à la prévention du VIH/SIDA renforcés	mettant en œuvre	7	7	17	Rapports des partenaires	Guidimagha, Nouadhibou,Brakna,Trarza, 2 Hodhs	
		•Nombre de centres d'écoute et de conseil aux jeunes offrant des services SR et VIH aux adolescents et jeunes (UNFPA)	5	5	10	Rapports des partenaires Et/0u EDSM	Nouakchott, Assaba, Gorgol, Nouadhibou	
2.3	Effet Programme III: La sécurité alimentaire est assurée pour les populations		Riz: 4,2t/ha Autres céréales:	-	Riz : 9t/ha Autres céréales :	EMEA	A renseigner	HYPOTHESES: Mise en œuvre effective d'une

OPPPE, CSP, SMGF, SOEV, LPPPPH
 1 décret sur les mesures alternatives, 1 décret sur l'assistance juridique, la SPE
 Stratégies nationales sur le Genre et la Santé de la Reproduction
 Décret sur la Kafala, les VS et Pires formes de travail des enfants

	vulnérables		0,5t/ha (2008)		0,8t/ha			stratégie alimentaire
		•% de la population en situation d'insécurité alimentaire (PAM)	23% ruraux (mars 2008)	20%	18 %	ESAM	Zone agro pastorales	nationale Réforme agraire est mise en œuvre pour renforcer l'accès des
		•% des dépenses que les ménages accordent à l'alimentation (PAM)	62% (mars 2008)	<58%	< 55%	ESAM	Zones agro pastorales	groupes démunis à la terre RISQUES: Catastrophes
		annuel d'importations de	70 % (2008)	<68%	65%	Rapport OSA	N/A	naturelles Hausse considérable des prix
2.3.1	Extrant 1 Les capacités de production agricole et pastorale dans les zones vulnérables sont améliorées (FAO, PAM)	nouvellement	-	-	Riz: 150 ha Céréales: 300 ha	Rapports partenaires	Gorgol	
		Nombre de ménages d'agriculteurs et éleveurs appuyés (FAO)	15000 (2008)	-	25 000	Rapports partenaire	Zones agropastorales	
		Nombre de SAVS convertis en coopératives, fonctionnels et régulièrement approvisionnées (PAM)	40 SAVS (Sept 2008)	1000 SAVS	3500 SAVS	Rapports partenaires	A renseigner	

2.3.2	Les mécanismes d'accès des populations vulnérables aux		60% (novembre 2008)	70%	80%	SITREP	Zones agro pastorales	
		•% des bénéficiaires atteints lors des distributions des denrées alimentaires par rapport aux prévisions (PAM)	70% (novembre 2008)	80%	100%	Rapports partenaires SITREP	Zones agro pastorales	
2.3.3	Les mécanismes d'analyse, de suivi et de prévention de	sécurité alimentaire	0	1	1	Rapports ESAM	National	
2.4	économiques et sociales des groupes pauvres et vulnérables sont améliorées dans un environnement d'accès croissant aux	et	ND	Non précisé	Non précisé	Rapport MDGF Environnement	Trarza, Inchiri, Dakhlet Nouadhibou	HYPOTHESES: Appropriation des programmes par le gouvernement et bonne coordination des interventions RISQUES: L'incidence d'une
		•Nombre de ménages sédentaires pendant la période de soudure (PAM)	A renseigner en fin 2009	-	A définir en fin 2009	Enquête post- distribution	Zones agropastorales	catastrophe naturelle Faiblesses des capacités de

		•Nombre de ménages utilisant des énergies renouvelables (PNUD)	Utilisation des énergies renouvelables très faible	2000	3000	Rapports APAUs	Gorgol, Assaba, Guidimakha, Trarza, Inchiri	réaction
2.4.1	forêts classées, gommerais, zones dégradées et ensablées)	réhabilités et gérés de manière durable	ND	300 ha (FAO)	750 ha (FAO)	Rapport annuel du PC Environnement	Trarza, Assaba, Brakna	
	sont conservés et les revenus des communautés améliorés et diversifiés (PNUD, FAO)	•Nombre d'aires protégées inventoriés et conservés (UNESCO, PNUD-SGP)	Deux zones humides protégées et 30 forets classés	+ 1 aire et 2 forets classés	+ 5 forets classés	Rapports annuels UNESCO et Ministère de l'environnement	Trarza, Inchiri, Dakhlet Nouadhibou	
2.4.2		distributions de denrées alimentaires en période de soudure	200 000 mi-mars 2008	160 000 mi-mars 2009	312 000	Rapports partenaires SITREP	Dépend des résultats ESAM	
2.4.3	Extrant 3 Les capacités et initiatives de gestion optimale des ressources naturelles et d'intégration de la dimension pauvreté / environnement par les communautés locales et les OSC sont améliorées	de gestion des microprojets mis en place, formes et fonctionnels après	3	5	10	Rapports de mission du PNUD SGP, Rapport annuel du SGP, Base de données du SGP	Assaba, Trarza, Brakna	

AXE 3 UNDAF 2009-2010

	Niveau	Indicateurs	Situation de	(Cibles	Moyens de	Centrage	Risques et
			référence	2009	2010	vérification	géographique	hypothèses
3	Résultat stratégique: D'Ici 2010, le droit à la survie, au développement et à la protection	•Taux d'achèvement T (G/F)	62.5% (61.0%/64.1%) 2007/08	-	T : 60%	Annuaire Statistique Scolaire	National	Hypothèse : L'accroissement du budget de l'état en
	des populations vulnérables, particulièrement les femmes, les jeunes, et les enfants, est mieux assuré à travers un accès	particulièrement les femmes, les jeunes, et les enfants, est mieux assuré à travers un accès (2007)	65/1000	MICS/EDS	National	faveur des secteurs sociaux		
	permanent et équitable à tous les services sociaux de base	•Taux de mortalité infanto juvénile	122/1000 (2007)		110/1000	MICS/EDS	National	
		•Taux de mortalité maternelle		MICS/EDS	National			
3.1	Effet Programme I: Les garçons et les filles, en particulier ceux handicapés et/ou issus de familles pauvres,		T:5% (MICS 2007)	-	T : 15 %	EPCV-RG	National	RISQUES: Faible appropriation du de l'approche « Projet d'école »
	bénéficient de conditions d'accès équitable à un enseignement préscolaire et primaire de qualité et achèvent au moins le premier cycle secondaire.	Taux brut de scolarisation au fondamental Total (G/F)	95.4% (2007/2008)		T : 100%	Annuaire Statistique Scolaire	National	Faible transfert de ressources et responsabilisation des structures
	cycle secondant.	•Taux de rétention au fondamental Total (Garçons/Fille)	53.2% (53.3%/ 53%) (2007/08)	-	50% (50%/50%)	Annuaire Statistique Scolaire	National	décentralisées chargées de la mise en œuvre,
	•T (C	•Taux d'achèvement T (G/F)	62.5% (61.0%/64.1%) 2007/08	-	T : 60%	Annuaire Statistique Scolaire	National	Absence de pratique de la carte scolaire HYPOTHESES:
		•Taux de transition entre le fondamental et le secondaire T (G/F)	47.7% (50.6%/44.7%) 2007/08	-	Total: 53%	Annuaire Statistique Scolaire	National	etat alloue suffisamment de ressources au secteur

		•Taux Brut	22.6%			Annuaire		
		Scolarisation au 1 ^{er} cycle Secondaire T (G/F)	(26.7%/ 23.3%) 2007/08		T : 34%	Statistique Scolaire	National	
3.1.1	Extrant 1 Des structures de petite enfance (Mahadras, Jardin d'enfants et garderies) offrent des services de qualité et adaptés aux besoins des enfants de 3-5 ans. (UNICEF)	répondant aux normes en personnel et	296	-	336	Base de données, Rapports de mission	A renseigner	
3.1.2	mahadras offrent des conditions nécessaires pour une éducation de	(UNICEF)	407	-	507	Enquêtes scolaires, Rapports de mission	A renseigner	
	base de qualité aux enfants en âge scolaire (UNICEF)	•Nombre de Mahadras dispensant un enseignement scientifique (UNICEF)	325	-	425	Données statistiques sur les mahadras	A renseigner	
3.1.3	La capacité d'accueil et les		ND	-	30%	Rapports de missions	A renseigner	
3.1.4	Extrant 4 Les communautés et les parents sont plus conscients et favorables à la scolarisation des enfants, en particulier les filles. (UNICEF)		ND	-	26%	Rapports d'activités périodiques des centres de ressources	A renseigner	
		Nombre d'APE/CGE formées	407	-	507	Enquête scolaire	A renseigner	
3.2	Effet Programme II: Les femmes, les jeunes et les enfants, particulièrement ceux		61% (2007)	-	65%	MICS/EDS	National	RISQUES : la non disponibilité en qualité et en quantité

périurbain, bénéficient d'un accès meilleur à des services de santé et	personnel qualifié						des ressources humaines nécessaires pour la
de nutrition de qualité.	•Taux d'utilisation des contraceptions toute méthode	9.3% (2007)	-	11%	MICS/EDS	National	mise en oeuvre des projets Problème de gestion
	•Taux de fréquentation des services de santé (Nombre de consultations par habitant par an)	ND	0.3	0.4	MICS/EDS	National	et manque de coordination (PEV, Nutrition, PCIME) La non implication et adhésion des
	•Insuffisance pondérale modérée et sévère chez les enfants < 5 ans	29,8% (2007)	-	25%	MICS/EDS	National	communautés bénéficiaires et de société civile dans gestion des projets
	•Taux de létalité spécifique du paludisme chez les enfants de < de 5 ans	28% (2005)	-	15%,	Rapport PNLP	National	Apparition de résistances aux antituberculeux HYPOTHESES: La
	•Taux de TPB+ parmi les dépistes	ND		30%	Rapport PNLT	National	disponibilité des médicaments essentiels et les consommables
							Renforcement de gestion et de la coordination
							Stabilisation des p des produits alimentaires et des médicaments
							Concrétisation de volonté politique faire de la mortali maternelle une

								priorité programmatique La stratégie gouvernementale de mise à disposition des médicaments essentiels en particulier les antituberculeux et les consommables comme les MILD demeure une priorité
3.2.1	Extrant 1 Les structures de santé offrent des services de prévention et de prise en charge de qualité au profit des	minimum (USB, PS,	50% (estimation 2008)	-	55%	Analyse de Services Santé Reproduction	National	
	enfants de moins de 5 et des femmes en âgé de procréer. (OMS, UNFPA)	•Nombre de structures qui offrent les SONU	4 SOUB 13 SOUC (2005)	-	42 SOUB 20 SOUC	Enquête SONU	programma La stratégie gouvernem mise à disp des médica essentiels e particulier antitubercu les consom comme les demeure ur	
		•% d'accouchements par césarienne	1 % (2005)	-	5%	Enquête SONU	National	
		•Taux de couverture des CPN 1 et 4	75,4% (2007) CPN4 - ND	-	77%	MICS/EDS	National	
3.2.2	Extrant 2 Les communautés, particulièrement les femmes et les adolescent(e)s ont accès à l'information pertinente pour favoriser les bonnes pratiques d'hygiène et de prévention des maladies (UNFPA, UNICEF)	citer au moins trois signes de danger lies a la grossesse, a	ND	-	50%	Enquête CAP - MICS	National	
		% d'enfants ayant reçu le SRO a domicile pendant les	30.5%		50%	MICS	National	

		épisodes de diarrhées						
3.2.3	Extrant 3 Les services de prévention et de prise en charge de qualité des		24% (SMART 08)	-	50%	MICS/EDS	National	
	malnutritions chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes et allaitantes sont accessibles à la population cible. (UNICEF, PAM)	• % d'enfants <5 ans avec malnutrition aiguë sévère ayant reçu une alimentation thérapeutique	35%	-	50%	Rapport SNIS	National	
		• % des enfants <5 ans avec malnutrition aiguë modérée couverts par une alimentation supplémentaire (PAM)	59%	-	65%	Rapport Statistiques du PAM	National	
3.2.4	Extrant 4 Les services de prévention et de traitement des maladies hautement endémiques sont accessibles à la population. (OMS, UNICEF, Fonds Mondial)	femmes enceintes qui dorment sous	4,1%	-	25%	Enquêtes ménages	National	
		Nombre de cas de malaria pour 1000 habitants	63/1000 (estimation 2006)	-	67/1000	Rapport PNLP	National	
		• % de cas de tuberculose détectés sur le total des nouveaux cas estimés par année	49% (2005)	-	62%	Rapport annuel Fonds Mondial	National	
		• % d'enfants de 12- 23 mois vaccinés contre la rougeole	76,2% (2007)	-	80%	MICS	National	

		% d'enfants de moins d'un an ayant reçu les vaccins P/PENTA 3 % femmes en âge de procréer ayant reçu au moins deux doses de VAT	ND 53%		80%	MICS	National National	
3.3	Effet Programme III: La situation de l'épidémie du VIH/SIDA est mieux connue, son impact sur les personnes infectées	Prévalence du VIH/SIDA chez les femmes enceintes	0,61% (Rapport annuel SENLS 2007)	-	<1%	Enquête sentinelle	Sites sentinels	RISQUES : la non disponibilité en qualité et en quantité des ressources
	et affectées est réduit et la séroprévalence est stabilisée à moins de 1%		4,8% (MICS 2007)	-	13%	Enquête CAP	National	nécessaires pour la mise en oeuvre des projets Méconnaissance de la séroprévalence nationale du VIH Relâchement dans la sensibilisation et initiatives en matière de prévention du VIH et SIDA La non implication et adhésion des communautés bénéficiaires et de la société civile dans la gestion des projets HYPOTHESES: Maintien de la gratuité des médicaments essentiels en particulier les ARV et les consommables

								Mise en œuvre des politiques d'approvisionnement en eau et assainissement Mise à l'échelle de la PTME Décentralisation CTA est mise en oeuvre
3.3.1	Extrant 1 Les programmes sectoriels et le		0	-	2	Rapport de revues	N/A	
	SENLS sont appuyés pour mieux connaître l'épidémie et gérer la réponse nationale (ONUSIDA)	Nombre d'enquêtes menées	3	-	3	Rapport d'enquêtes		
	réponse nationale (ONUSIDA)	•Nombre de structures de coordination fonctionnelles	18	-	24	Rapport d'activités des programmes sectoriels et de la coordination nationale (SENLS)	N/A	
3.3.2	d'orientation et de suivi des femmes enceintes pour la PTME sont intégrés dans les centres de santé	PTME dans le paquet	15	-	25	Rapport PNSR/SENLS	National	
	(UNICEF)	• % de femmes enceintes séropositives enrôlées dans le programme PTME: dépistage, traitement pour la FE et le NN, accouchement,	3,5%	-	15%	Rapport PNSR/SENLS	National	

		alimentation du NN et CP au Cotrimoxazole						
3.3.3	Extrant 3 Les personnes (adultes, enfants et femmes enceintes) infectées par le VIH/SIDA ont accès aux ARV et	(ONUSIDA)	1000	-	2000	Rapport structures de prise en charge	National	
	autres soins médicaux, nutritionnels et psycho sociaux (UNICEF, ONUSIDA)	•Nombre d'enfants infectés mis sous ARV (ONUSIDA	29	-	60	Rapport structures de prise en charge	National	
3.3.4	Extrant 4 Les PVVIH, les orphelins, les veuves et les familles affectées par le VIH/SIDA sont identifiés, protégés et bénéficient de soutien socio économique (ONUSIDA)	d'appui socio- économique	10%	-	15%	Rapport structures de prise en charge	A renseigner	
	socio économique. (ONUSIDA)	•Nombre des OEV bénéficiant d'un soutien externe (ONUSIDA)	400	-	500	Rapport SENLS	A renseigner	
3.3.5	Extrant 5 Les jeunes et les femmes ont les connaissances et les compétences nécessaires pour adopter les comportements sans risques en	offrant des services de conseil et dépistage (UNFPA, ONUSIDA)	9	-	24	Rapport d'activité UDAG	A renseigner A renseigner A renseigner A renseigner A renseigner RISQUES: Manque de ressources humaines	
	matière de VIH/SIDA et utilisent les services de conseil dépistage. (UNFPA, UNICEF, ONUSIDA)	Nombre de personnes dépistées et connaissent leur statut sérologique	9073	-	11000	Rapport d'activité UDAG	A renseigner	
		Nombre de préservatifs distribués (UNFPA)	1519307	-	2000000	Rapport SENLS	A renseigner	
3.4	Les enfants et les femmes victimes des violences, d'exploitation, de discrimination et d'abus sont identifiés et bénéficient d'une prise en charge adéquate	naissances (UNICEF)	55,49% (2007)	55,49%	60%	Indicateur a mettre a jour avec prochain MICS	National	Manque de ressources humaines
		lalix dii fravail desi	16,4% (2007)	16.4%	15%	Indicateur a mettre a jour	National	et financières

	spécifique au même titre que les autres dans les services sociaux de					avec prochain MICS		Manque d'appropriation et
	base.	Nombre de systèmes de protection régionale opérationnels (UNICEF	0	0	6	Rapport du MASEF sur la mise en place de protection	Central et regional	d'engagement des partenaires Poids de la tradition sur certaines pratiques Manque de politiques spécifiques de Prise en Charge des groupes vulnérables
3.4.1	Extrant 1 Les vulnérabilités des enfants sont identifiées et répertoriés. (UNICEF)	% d'indicateurs de protection renseignés (UNICEF)	54%	54%	70%	SPR Rapport annuel indicateurs de protection	National	
3.4.2	Extrant 2 Les services spécialisés dans les domaines de la santé, l'éducation et de protection sont renforcés et accessibles pour tous les enfants vulnérables (UNICEF)	en charge d'enfants victimes de VEDAN	6 (BM, CPISE, AMSM, AEDM, ESPOIR ET VIE, AFCM)	6	9 (cellules de BM à Nouadhibou, Rosso et Kiffa)	Rapports partenaires DE, DPJ et ONG	Nouakchott- Nouadhibou- Rosso et kiffa	
		Nombre d'enfants victimes identifiés ayant bénéficié d'au moins un service de PEC	2500	2500	7000	Rapports partenaires	Central et régional	
		Nombre de familles vulnérables identifiées ayant bénéficié d'assistance sociale ou d'un service de base	0	0	3000	Rapports partenaires	Central et régional	

3.4.3	Extrant 3 Les services spécialisés sont renforcés et accessibles pour toutes les femmes victimes des violences (UNFPA)	Nombre de structures fonctionnelles de prise en charge de femmes victimes de violence (UNFPA, UNICEF)	2	2	4	Rapport de visites de terrain Rapport des ONG et de la BM	Central et au niveau de 3 régions	
3.5	Effet Programme V: Les communautés vulnérables bénéficient d'un meilleur accès à l'eau potable, conditions	enfants <5 ans, Total	21.9% (22.7%/20.3%) (2007)	-	Total <18%	MICS	National	
	d'hygiènes/assainissement.	•% des ménages utilisant des installations sanitaires améliorées, Total (Rural/Urbain)	38.0% (13.1% /67.8%) 2007)	-	20%/70%	MICS	National	
		•% des ménages utilisant des sources améliorées d'eau de boissons, Total (Rural/Urbain) *	50.5% (52.0%/48.6%) (2007)	-	Total 55%	MICS	National	
3.5.1	Extrant 1 Les ménages vivant en milieu périurbain et rural ont accès à des systèmes de sécurisation hygiénique de distribution et de stockage de	système d'adduction d'eau potable (UNICEF)	-	12	19	Rapports d'activités	Trarza	
	l'eau de boisson de meilleure qualité. (UNICEF, PNUD, OMS)	Nombre de localités disposant d'une couverture totale d'assainissement (UNICEF)	0	24	72	Evaluation externe, Rapports d'activités	National	
		Nombre de localités couvertes par les activités de sensibilisation sur les 3 messages WASH (UNICEF)	0	350	700	Rapports d'activités	national	
		• Nombre de centres	ND	6	-	Rapport PC	A renseigner	

de sar	nté en mesure de	Environnement	
	ôler la qualité de		
l'eau ((OMS)		

— Annexe 3. Calendrier de S&E



F			E e	ge		Pé	riod	e de n	nise e	n œuv	re	
Axe UNDAF	Туре	Titre	Institution concernée	Personne de contact		20	09			20	10	
xe [É	F	Insti	Perso		Trin	estr	e		Trin	iestr	e
•					1	2	3	4	1	2	3	4
ocial et	ndage	Enquête sur la qualité du service public	PNUD	Chargé de programme modernisation de l'administration							x	
pement s	Enquêtes par sondage	Enquête de perception sur la corruption	PNUD	Chargé de programme Gouvernance	x	x						
e du dévelop	Enquê	EPCV	ONS	Chargé de programme Lutte contre la Pauvreté	х	х						х
la perspectiv		Inventaire des procédures de l'administration	PNUD	Chargé de programme modernisation de l'administration	X							
és dans		Etude sur le financement des SSE	UNICEF	Chargé S E								х
us et renforc		Audits organisationnels	PNUD	Chargé de programme modernisation de l'administration	X							
at de droit sont prom économique durable		Etude sur les disparités d'accès aux ressources et services de base	PNUD	Chargé de programme Gouvernance		х						
Etat de droi économiq	ches	Etudes sur la protection sociale et la pauvreté par les privations	UNICEF	Chargé S E	х	х	x	x				
la démocratie et l'Etat de droit sont promus et renforcés dans la perspective du développement social et économique durable	Etudes/recherches	Etude de faisabilité d'un Fonds National de Développement de l'Enfance tiré des ressources des industries extractives	UNICEF	Chargé S E					x	X	x	
nance, la de		Etude sur l'interaction entre la tribu et l'Etat	PNUD	Chargé de programme Gouvernance		х						
AXE 1: D'ici 2010, la bonne gouvernance,		Evaluation environnementale stratégique secteurs agriculture/élevage et hydraulique	PNUD	Chargé de programme Environnement		х						
010, la bo		Rapport national sur l'état de l'environnement	PNUD	Chargé de programme Environnement	x							
. 1: D'ici 2		Etude du profil chimique de la Mauritanie	PNUD	Chargé de programme Environnement					х			
AXE		Etude sur l'état des lieux sur la législation et les mécanismes non réglementaires concernant les produits chimiques	PNUD	Chargé de programme Environnement						x		

des reve est a	En	Enquête post-distribution	PAM	Chargé VAM			x	X			x	x
em nus	quê	ESAM	PAM	Chargé VAM		X		X		X		X
des emplois et evenus décents est amélioré su	Enquêtes par sondage	EMEA 2010	MDR						X	X	X	X
des emplois et revenus décents est amélioré sur	par	EMEA 2009	MDR		X	X	х	х	х			
	Rappor ts/revue s	Rapport CDE Mauritanie et feedback du Comité pour la CDE a Genève	MASEF/ONG			х						
		Evaluation finale projet "articulation pauvreté-environnement"	PNUD	Chargé de programme Environnement				х				
		Evaluation à mi-parcours Programme d'Appui au Parlement	PNUD	Chargé de programme Gouvernance								
	Evalu	Evaluation à mi-parcours "amélioration des services publics"	PNUD	Chargé de programme modernisation de l'administration			x					
	Evaluations	Evaluation finale du PACA (Programme d'appui aux communes de l'Assaba)	PNUD	Chargé de programme FENU		х						
		Analyse des interventions du PNUD en appui à une croissance favorable aux pauvres	PNUD	Chargé de programme Lutte contre la Pauvreté		х						
		Analyse des interventions du PNUD en matière de prévention de crises et dialogue politique	PNUD	Chargé de programme Gouvernance	х							
		Evaluation environnementale stratégique secteur santé	PNUD	Chargé de programme Environnement	х							
		Etude diagnostic sur capacités évaluatives	UNICEF, PNUD, UNFPA, PAM	Chargé coordination	х	x						
		Examen et diagnostic résultats des délibérations de justice	UNICEF	Chargé S E						х	x	
		Etude et diagnostic du secteur de la culture en rapport avec le développement et la réalisation des OMD	UNESCO	Point focal UNESCO			x	x	x			
		Etat des lieux sur la base des archives et dossiers de justice	UNICEF	Chargé S E				x	x			
		Etat des lieux des politiques existantes et leur conformité au CSLP et OMD	UNICEF	Chargé S E		x	x	x				
		Etat des lieux de la situation en matière de données et informations statistiques	UNICEF	Chargé S E				x	х			
		3 Etudes et analyses des liens entre Pauvreté et Environnement	PNUD	Chargé de programme Environnement		x	x					
		Evaluation environnementale stratégique sur les effluents liquides et solides hospitaliers, ménagers, et industriels	PNUD	Chargé de programme Environnement				x				
		Diagnostic sur les ressources en eau	PNUD	Chargé de programme Environnement			x					

		Enquête sur l'emploi	PNUD	Chargé de programme Lutte contre la Pauvreté			x	x	x			
	ches	Etude nationale sur les survivances de l'esclavage	PNUD	Chargé de programme Gouvernance		х						
	Etudes/recherches	Etude nationale sur la traite des enfants, pires formes de travail des enfants et séquelles de l'esclavage	UNICEF	Chargé S E	х	х	х					
_	Etc	Etude sur production alimentaire à petite échelle	FAO	Chargé Programme	х							
		Rapport d'évaluation SAVS	PAM	Chargé S E				x				х
	su	Analyse des interventions du PNUD en appui à la protection de l'environnement	PNUD	Chargé de programme Environnement	х							
	Evaluations	Evaluation conjointe à mi parcours projet MDG-F "environnement"	PNUD, PNUE, UNICEF, FAO, UNESCO, PAM, OMS								x	х
		Evaluation conjointe à mi parcours projet MDG-F "culture et développement"	PNUD, UNFPA, UNESCO								x	х
	70	Rapport OSA	OSA						x			
	Rapports/revues	Rapport annuel sur les indicateurs de protection	UNICEF	Chargé S E		х			x			
	Rappo	Rapports coordinations régionales de la jeunesse	MCJS					х				
		Bluebook	PAM	Chargé S E		x		X		X		х
la mes,		Enquête Soins Obstétricaux d'Urgence	UNFPA	Chargé S E			x					
ement et à la ent les femme rs un accès rx de base		Enquête analyse situationnelle des services de santé de la reproduction	UNFPA	Chargé S E			x					
ppen emen tvers iaux		MICS 4/EDS 2	UNICEF	Chargé S E			X	х	х	х	X	
n dévelo ticulièr iré à tra		Enquête scolaire	UNICEF	Chargé S E		x	x	x				
survie, a bles, par ieux assu s les serv		Enquête de séroprévalence du VIH/SIDA	UNICEF	Chargé S E					х	х	x	х
droit à la s ns vulnéra nts, est m		Enquête biannuelle sur l'état nutritionnel des enfants	UNICEF	Chargé S E		х		х		х		х
0, le lation enfa souits		Enquête CAP sur l'exposition aux médias	UNICEF	Chargé S E	х	х	х					
AXE 3: D'Ici 2010, le droit à la survie, au développement et à la protection des populations vulnérables, particulièrement les femmes, les jeunes, et les enfants, est mieux assuré à travers un accès nermanent et équitable à tous les services sociaux de base	Enquêtes par sondage	Enquête CAP sur la sexualité des adolescents et des jeunes	UNICEF	Chargé S E					х	х		
AXE 3 protectic les je	Enq	Tests de connaissances en Maths et EPS dans les mahadras	UNICEF	Chargé S E	х	х			X	х		

	Etude CAP sur les préjugés sociaux, les discriminations et la citoyenneté	UNICEF	Chargé S E	х							
Etudes/re cherches	Collecte des données Statistiques sur les mahadras	UNICEF	Chargé S E		х	x			x	x	
Etud	Etude socio-économique et technique sur le WASH au Trarza				x	x	х				
	Evaluation des besoins pour la lutte contre le paludisme 2009-2011	PNUD (Fonds Mondial)	Chargé Programme Fonds Mondial	X							
Evaluations	Evaluation de la subvention Round 2 du Fonds Mondial(2004-2009)	PNUD (Fonds Mondial)	Chargé Programme Fonds Mondial				х				
Eva	Evaluation du Programme WASH – PIR Brakna	UNICEF	Chargé S E				x		х	x	
	Evaluation des programmes MGF (Tostan, Espagne)	UNICEF	Chargé S E				х	х	х		
	Revues annuelles de mise en œuvre des plans d'actions des alliances et des MRE/MNE	UNICEF	Chargé S E				x				х
	Revue annuelle du PNDSE	?	?				х				X
	Revue annuelle du POAS	?	?				Х				X
Rapports/revues	Revue du PIR	UNICEF	Chargé S E			x					
orts/1	Annuaires statistiques scolaires	MEN				x					
Rappo	Rapports d'activités périodiques des centres de ressources	MEN					х				
	Rapports sur l'Etat Civil	ONEC			x						
	Annuaires Statistiques Sanitaires	MS					х				
	Rapport du SENSL	SENLS			х						

Annexe 4. Tableau des Ressources par Agence et par Effet Programme



		В	ΙΤ	FA	AO	IF	AD	ON	AS .	ON	U D I	PA	M	UN	DP	UN	EP	UNE	sco	UN	FPA	UNI	HCR	UNI	CEF	Total par
		DISP	MOB	DISP	MOB	DISP	MOB	DISP	MOB	DISP	MOB	DISP	MOB	DISP	MOB	DISP	MOB	DISP	MOB	DISP	MOB	DISP	MOB	DISP	MOB	effet Program me
nce, la és dans la e durable.	Effet Programme I L'efficacité et l'efficience des institutions publiques centrales, décentralisées et déconcentrées sont améliorées	\$135 000	\$200 000										\$200 000	\$2 700 000	\$1 000 000			\$149 000		\$400 000	\$200 000			\$500 000	\$400 000	\$5 884 000
Effet 1 de l'UNDAF :D'ici 2010, la bonne gouvernance, la démocratie et l'Etat de droit sont promus et renforcés dans la perspective du développement social et économique durable.	Effet Programme II Les droits des populations, notamment les plus vulnérables, sont mieux connus et protégés dans un environnement de bonne gouvernance et de dialogue social.	\$250 000												\$1 400 000	\$2 500 000			\$17 000		000 009\$	\$500 000	\$116 000	\$116 000	\$100 000	\$300 000	\$5 899 000
Effet 1 de l'UNDAF :D'ic démocratie et l'Etat de di perspective du développe	Effet Programme III Le cadre politique et administratif est en place pour la réduction des disparités régionales et sociales, contribuant à la réduction de la pauvreté	_ \$\frac{\$\frac{1}{2}}												\$200 000	\$1 000 000			<i>₩</i>		\$ 000 009\$	\$ 000 000 9\$	\$10 000	\$221 000	\$320 000	\$200 000	\$8 851 000
s groupes es à des emplois st amélioré sur la	Effet Programme 1 : Les groupes vulnérables bénéficient d'un meilleur accès à des emplois et revenus décents	\$50 000	\$1 491 500							\$1 000 000				\$1 592 000				\$3 755 000			\$2 552 000					\$10 440 500
D'ici 2010, l'accès des groupes pauvres et vulnérables à des emplois det revenus décents est amélioré sur la pase d'une croissance inclusive et	Effet Programme 2 : Des politiques et stratégies d'accès aux droits sont mises en œuvre et assurent la protection et la participation des groupes vulnérables																			000 009\$	\$500 000	\$578 000	\$1 338 000			\$3 016 000

		BIT	F	40	IFAD	О	MS	ONUD	[P	AM	UN	DP	UNEP	UN	ESCO	UN	FPA	UN	HCR	UNI	CEF	
	Effet Programme 3 : La sécurité alimentaire est assurée pour les populations vulnérables		\$504 971		\$12 000 000					\$15 300 000												\$27 804 971
	Effet Programme 4: Les conditions de vie économiques et sociales des groupes pauvres et vulnérables sont améliorées dans un environnement d'accès croissant aux ressources naturelles et de leur gestion durable		000 096\$	\$6 783 000	\$4 000 000					\$3 200 000			\$292 000									\$15 235 000
Effet 3 de PUNDAF DYCI 2010, le droit à la survie, au développement et à la protection des populations vulnérables, particulièrement les femmes, les jeunes, et les enfants, est mieux assuré à travers un accès permanent et équitable à tous les services sociaux de base	Effet Programme 1: Les garçons et les filles, en particulier ceux handicapés et/ou issus de familles pauvres, bénéficient de conditions d'accès équitable à un enseignement préscolaire et primaire de qualité et achèvent au moins le premier cycle secondaire.									\$19 400 000						\$400 000	\$200 000			\$648 000	\$3 000 000	\$23 648 000
survie, au développement et ment les femmes, les jeunes s permanent et équitable à t	Effet programme 2 : Les femmes, les jeunes et les enfants, particulièrement ceux vivant en milieux rural et périurbain, bénéficient d'un accès meilleur à des services de santé et de nutrition de qualité.					\$395 000	\$1 425 268			000 000 8\$						000 009\$	\$1 000 000	\$12 000	\$120 000	\$1 260 000	\$10 000 000	\$22 812 268
Effet 3 de l'UNDAF D'Ici 2010, le droit à la vulnérables, particulière assuré à travers un accè	Effet Programme 3 : La situation de l'épidémie du VIH/SIDA est mieux connue, son impact sur les personnes infectées et affectées est réduit et la séroprévalence est stabilisée à moins de 1%						\$469 000			\$480 000				\$56 000		\$1 400 000	\$200 000	\$10 000	\$120 000			\$2 735 000

Effet Programme 4: Les enfants et les femmes victimes des violences, d exploitation, de discrimination et d'abus sont identifiés et bénéficient d'une prise en charge adéquate spécifique au même titre que les autres dans les services sociaux de base.	\$100 000	\$200 000															\$200 000				\$46 000	\$92 000	\$150 000	\$200 000	\$988
Effet Programme 5 : Les communautés vulnérables bénéficient d'un meilleur accès à l'eau potable, conditions d'hygiènes/assainissement.	- 47																				\$32 000	\$460 000	\$200 000	\$300 000	\$992
Total ressources Disponibles et à mobiliser par agence:	\$535 000	\$1 891 500 TI	\$1 464 971	\$6 783 000	IF. 000 000 91\$	AD 0	\$395 000	\$1 894 268	\$1 000 000 Z	UDI ©	P/A 0\$	\$46 580 000 K	\$6 192 000	\$4 500 000 PU	\$292 000 X	ŒP O\$	\$4 177 000 X	esco os	\$4 600 000 Z	\$11 152 000 S41			\$3 178 000 Z		
Total par Agence	002 207 08	\$2 426 500	0.00	1/6/47 0¢	916 000 000	000 000 91¢	070 000	907 697 7¢	\$1,000,000	000 000 1¢		940 200 000	410 700 000	910 092 000	000 000	000 767¢	84 177 000	000 / / 1 + 0	250 000	000 75/ 51¢	071 000	000 1/7 60	¢17 £78 000	000 075 714	
Total des ressources		¢20			30,																				

#89 667 768 69,89% Total ressources nécessaires \$128 305 739 UNDAF 2009-2010: